







Ottignies-Louvain-la-Neuve

• CPAS	5
Nouvelles de la Ville	15
Social	27
Environnement	31

• Culture	34
• Sport	39
• Loisirs	42
• Tribune libre	48

La qualité d'une société se mesure à sa capacité à protéger ses membres les plus faibles

Madame, Monsieur,

Le Centre Public d'Action Sociale n'a qu'un seul but: permettre, dans la mesure de ses moyens, à chaque personne vivant sur le territoire de la Ville, de mener une vie conforme à la dignité humaine. Tous, tant les membres politiques du Conseil que les fonctionnaires, membres du personnel, nous nous y attelons chaque jour.

Aussi ne parlons-nous plus d'aide mais d'action sociale et considérons que celle-ci doit prendre des formes très diverses, tant il est vrai que les besoins des hommes et des femmes d'aujourd'hui sont divers et qu'il importe de les rencontrer quand une difficulté se fait jour.

L'indépendant-e qui subit une faillite et se retrouve du jour au lendemain fortement endetté-e, le couple qui se sépare et a besoin d'urgence d'un autre logement, la famille nombreuse dont la facture de gaz est trop lourde à supporter, l'homme ou la femme qui a perdu son emploi et se trouve sans revenu, la personne victime de violence conjugale ou parentale, l'étranger qui fuit une guerre meurtrière et cherche à se reconstruire, le nourrisson trouvé dans un talus, le/la jeune rejeté-e par sa famille parce qu'il/elle veut changer de genre, la personne âgée dont la pension ne suffit pas à assurer ses frais en maison de repos, celle qui cherche à défendre ses droits sans vraiment les connaître, le bébé dans une situation sociale difficile qui a besoin d'un accueil rassurant, et tant d'autres...

C'est pour toutes ces personnes que nous avons diversifié nos services. Nous vous en présentons quelques-uns dans ce numéro du Bulletin communal, je vous convie à en découvrir d'autres via le site internet de la Ville: olln.be

Je terminerai mon mandat de présidente à la fin de cette année ; qu'il me soit ici permis de remercier publiquement toutes les personnes qui m'ont aidée à faire du CPAS ce qu'il est devenu aujourd'hui: mes collègues du Collège communal et du Conseil de l'Action sociale, les membres de l'administration et tant d'autres. Tous nous n'avons eu qu'un but, collaborer pour mettre cette belle institution au service de tous.

Que vous fassiez appel ou non à nos services, je souhaite que l'année qui s'annonce vous soit la plus agréable possible.

Jeanne-Marie Oleffe Présidente du CPAS

Editeur responsable :

Annie Galban-Leclef

Rédaction et crédit photographique :

Marie-Claire Dufrêne

Service Information :

Avenue des Combattants, 35 1340 Ottignies

Tél. : 010 43 61 70 Fax : 010 43 61 09

Réalisation:

Redline communication

Publicité

Christophe Thienpont - 0479 616 192

Impression:

Imprimé sur les presses de l'imprimerie Massoz, rue du Parc, 44 – 4432 Alleur. www.massoz.be
L'imprimerie Massoz est certifiée FSC et PEFC. Ces certifications assurent que les fibres qui composent les papiers utilisés dans la réalisation de leurs imprimés proviennent de forêts gérées durablement.

Le Bulletin communal est imprimé sur papier 100% recyclé Cyclus. Nous entendons ainsi œuvrer à la protection de l'environnement.

La Ville sur internet : www.olln.be

Ville universitaire jumelée avec Jassans-Riottier (France), Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte d'Ivoire. Pacte d'amitié avec Masaya (Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir le Bulletin communal peuvent en faire la demande au service Information.

Pour le bulletin de février 2016, dépôt des articles avant le 4 janvier et des insertions publicitaires avant le 10 janvier.

Photo de couverture:

La chef de cuisine Solange Spect a un sourire, un mot gentil, pour chacun des clients du restaurant du Moulin (ici Paul Dallemagne, un habitant de la résidence du Moulin).













Aide juridique pour tous

Le CPAS propose des permanences d'aide juridique, depuis le 7 octobre. Organisées le 1er mercredi du mois à Ottignies et le 3e mercredi du mois à Louvain-la-Neuve, elles sont gratuites et accessibles à tous les habitants.



A votre service au CPAS: le chef du service Social Xavier Perin, le directeur général Philippe Moureau et la présidente Jeanne-Marie Oleffe.

ous envisagez de divorcer ? Vous avez des problèmes de voisinage? Vous devez comparaître devant un tribunal?

Besoin de renseignements pratiques et d'un avis juridique?

Le CPAS met ses locaux à la disposition du Bureau d'Aide Juridique du Brabant wallon, pour l'organisation de permanences juridiques gratuites à destination des habitants.

Elles ont lieu sur rendez-vous (O10 / 43 65 11 ou O10 / 43 65 12), deux fois par mois: le 1 $^{\rm er}$

mercredi du mois à Ottignies (au n°1 de l'Espace du Cœur de Ville) et le 3° mercredi du mois à Louvain-la-Neuve (à l'antenne administrative de la voie des Hennuyers), de 15h3O à 17h3O. L'offre sera élargie, si la demande est importante.

«Certains habitants hésitent à pousser la porte du CPAS par crainte d'être vus ou en se disant que nous n'apportons de l'aide qu'aux plus démunis», constate la présidente Jeanne-Marie Oleffe. «Or, beaucoup de nos permanences sont accessibles à tous, sans conditions de revenus: l'aide à la recherche d'un logement, les conseils pour réduire ses

consommations d'énergie, l'aide aux familles dont une maman est hospitalisée temporairement, les repas chauds, le taxi social...».

Les permanences juridiques sont assurées par des avocats (compter une vingtaine de minutes par rendez-vous). Ils donnent des conseils, orientent éventuellement vers un service spécialisé.

« Ils n'organisent pas la défense de la personne par la suite. Il s'agit d'une aide juridique de première ligne, en toute discrétion», insiste le directeur général Philippe Moureau.

«Les personnes qui sont suivies par le CPAS peuvent se faire accompagner par leur assistant social, si elles le désirent», précise le chef du service Social Xavier Perin. «Les prises de rendez-vous (inscriptions clôturées la veille) permettent d'éviter l'attente, à l'inverse de ce qui se vit dans les palais de justice. Des permanences juridiques y sont aussi organisées, sans rendez-vous: il faut parfois attendre 2 heures avant de rencontrer l'avocat.»

Pour offrir ce service aux citoyens, le CPAS a signé une convention avec le Bureau d'Aide Juridique du Brabant wallon CAJ de Nivelles. Il lui en coûte 1500€/an, en plus de la mise à disposition des locaux et de l'organisation du planning. ■



Welcome, bienvenue

Le CPAS va accueillir une vingtaine de candidats réfugiés d'ici janvier et les accompagner pendant toute la durée de la procédure de reconnaissance de leur statut.

Is sont arrivés les premiers, à la mi-octobre: deux cousins, venus de Syrie. Le CPAS les a installés dans un appartement de Louvain-la-Neuve. D'autres les ont suivis: un Afghan, un Irakien et un Syrien. Eux ont emménagé dans une maison de Céroux. Avec, plus tard, trois membres d'une même famille de Syrie, dont une grandmère.

« Ces logements - et cinq nouveaux depuis: à Ottignies, Louvain-la-Neuve. Clerlande et Limelette - ont été mis à notre disposition par des habitants émus du sort des candidats réfugiés. Nous en assumons le loyer et les charges; un loyer réduit, même inexistant pour un des logements», explique le directeur général du CPAS Philippe Moureau. «Les propriétaires de ces habitations sont dans une démarche citoyenne. Leurs maisons ou appartements sont en parfait état, voire neufs ou remis à neufs, disposent de la certification PEB pour la performance énergétique des bâtiments, leurs installations électriques et de chauffages sont conformes, certain(e)s sont meublé(e)s... Un cadre apaisant où retrouver dignité et stabilité.»

La générosité de nos citoyens permet de compter dès à présent sur 22 places d'accueil. Le temps de signer les baux, toutes devraient être occupées d'ici le mois de janvier. Le CPAS espère pouvoir compter également sur deux appartements propriétés de la Ville, mais il faut d'abord y réaliser des travaux.

«Fedasil a certaines exigences (salubrité, équipement...) et vient voir les logements avant d'accepter l'offre. Leur aménagement peut être simple, mais il faut prévoir un accès Internet pour que les occupants puissent communiquer avec leur famille restée au pays. Le fait que le logement ne soit pas situé au centre ville n'est pas un problème, nous mettons des vélos et des titres de transport à disposition. »

Accueillis à la gare d'Ottignies

Outre la prise en charge des loyers, des soins médicaux et les pharmaceutiques... «ILA» (Initiatives Locales d'Accueil) prévoient que le CPAS assure aussi l'accompagnement social des bénéficiaires. Une assistante sociale a été engagée pour ce faire, mais c'est toute l'équipe du service Logement-Energie du CPAS qui s'implique. Un 2º engagement sera certainement nécessaire d'ici janvier, puisque Fedasil prévoit 1 travailleur social pour 10 personnes

Les candidats réfugiés arrivent en fin d'après-midi ou dans la soirée, après avoir passé la journée à effectuer une série de démarches auprès de Fedasil et de l'Office des Etrangers.

«Le matin, nous prévenons Fedasil qu'un logement est disponible. A midi, nous recevons la confirmation d'une occupation, sans détails sur les personnes que nous allons accueillir. Les renseignements complets ne nous parviennent que vers 16h, avec les modalités pour l'arrivée: nous devons aller chercher les personnes à Bruxelles ou à la gare d'Ottignies», détaille Philippe Moureau.

Les candidats réfugiés sont accueillis par deux assistants sociaux. Ils parlent éventuellement un peu le français, ou l'anglais. La communication n'est pas facile, mais chacun fait du mieux qu'il peut.

« lls sont pour la plupart très fatigués. Nous les conduisons dans leur logement, où nous leur expliquons le fonctionnement de la cuisinière. les aidons à faire leur lit... avant de les laisser s'installer. Tout le matériel « de base » s'y trouve : café, sucre, épices... linge de maison... produits de nettoyage», raconte l'assistante sociale Jeanne Buysse. «Le lendemain, nous allons les chercher et les emmenons en nos bureaux pour de nouvelles formalités administratives: anamnèse, photos d'identité, signature du règlement d'ordre intérieur de l'ILA (traduit en arabe pour ceux qui le souhaitent), ouverture du dossier social, octroi d'une carte médicale, inscription des enfants à l'école... Après nous leur faisons découvrir la ville, les emmenons à la banque, leur montrons où se trouvent les arrêts de bus, faisons quelques courses (vêtements, aliments, recharge pour leur téléphone...).»

Quelques mois pour s'intégrer

Les candidats réfugiés seront encadrés pendant toute la durée de la procédure pour l'obtention du statut de réfugié, soit quelques mois, qu'ils mettront à profit notamment pour apprendre le français. Les assistants sociaux les aideront à compléter leur dossier, ils rencontreront des avocats...

« Même s'ils ne peuvent pas travailler pendant les premiers mois, ils ne vont pas rester à ne rien faire», assure Philippe Moureau. « Ils vont essayer de retrouver les leurs et développer des contacts avec la population d'ici. Un logiciel reprend toutes les offres des habitants (traductions, cours de langues, transport, activités de loisirs...) sur le site internet de la Ville. Une plateforme regroupe par ailleurs des collectifs comme les paroisses, le centre culturel islamique, la maison de la laïcité, l'AGL, l'UCL... autant de personnes bénévoles qui coordonnent leurs efforts pour assurer un accueil de qualité.»

Une aide financière hebdomadaire doit leur permettre d'assumer tous leurs besoins: de 19 à 66€ suivant la catégorie (enfant, adulte...), avec de 2 à 6€ mis en épargne, qui pourra être utilisée en cas de dégâts locatifs ou de surconsommation d'énergie. De son côté, le CPAS reçoit une indemnité journalière de la part de Fedasil (environ 20€ pour les enfants et un peu moins du double pour les adultes), pour couvrir les frais des ILA (loyers des habitations, salaire des assistants sociaux...).

«Au départ, le service sera coûteux pour le CPAS, mais il va s'amortir avec le temps. Nos autres bénéficiaires n'en pâtiront absolument pas. Nous avons dépassé les 500 revenus d'intégration RIS et continuons à mener un travail de qualité et de fond basé sur l'accueil et l'écoute de tous. Les logements mis à la disposition des candidats réfugiés ne sont pas les nôtres, que nous réservons à l'hébergement d'urgence.»

Une fois le statut obtenu (si la demande est refusée et que le candidat n'introduit pas de recours,

il devra rentrer au pays), le réfugié quittera la catégorie des «aides matérielles» pour entrer dans la catégorie des «aides financières» (revenu d'intégration sociale «RIS» ou équivalent). Il devra changer de logement dans un délai limité, pour qu'un nouveau candidat puisse bénéficier de l'ILA.

«Les travailleurs sociaux les aideront à trouver un nouveau toit, mais à ce moment, ils seront confrontés au prix élevé des loyers dans notre ville. Un nouveau parcours du combattant...»

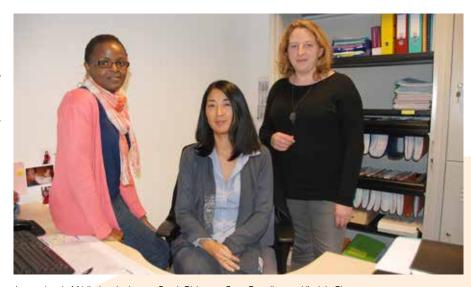
Quand les factures s'accumulent

Vous n'arrivez plus à faire face à vos charges quotidiennes? Le service de Médiation de dettes du CPAS peut vous aider à établir un plan de remboursement de vos créanciers. Pour éviter de tomber dans l'engrenage du surendettement.

ouvent, c'est suite à un accident de parcours: la perte d'un emploi, un divorce, une maladie... Plus rarement, c'est un manque de discernement dans la gestion quotidienne: une façon de vivre audessus de ses moyens, l'incapacité de résister aux tentations couplée aux facilités de paiement à crédit... Dans les deux cas, les conséquences peuvent être dramatiques.

Il ne faut pas attendre que les dettes s'accumulent pour oser pousser la porte du service de Médiation de dettes du CPAS. Cela n'engage à rien et il n'y a rien à payer!

«Parfois les personnes viennent nous trouver à la veille de la vente de leur maison, après un ou plusieurs jugements. A ce moment, c'est trop tard, la procédure est en route», regrette Soon Grandjean, médiatrice de dettes. «Il faut réagir dès l'instant où on se rend compte qu'on n'arrive plus à payer ses factures de manière récurrente.



Le service de Médiation de dettes : Sarah Bizimana, Soon Grandjean et Virginie Cloots.

Quand on se met à emprunter pour pouvoir rembourser une facture de clinique ou de téléphonie», ajoute Virginie Cloots, elle aussi médiatrice de dettes.

Tout le monde peut connaître une difficulté à un moment de sa vie. Sur les 109 dossiers ouverts par le service (plus 21 en cours d'instruction, qui s'ajouteront sans

doute aux premiers), pas de profil type. Il y a des jeunes et des moins jeunes, des travailleurs et des chômeurs, des personnes seules et d'autres en couple, avec ou sans enfants, Belges ou étrangers...

«Un peu plus d'hommes que de femmes», indique Sarah Bizimana, qui gère le volet administratif au sein du service.



Règlement à l'amiable

La majorité des dossiers sont des médiations «à l'amiable». Le bénéficiaire est soit déjà suivi au CPAS (dans ce cas, il rencontre les médiatrices de dettes à la demande de son assistant(e) social(e)), soit n'émarge aucunement au CPAS et sollicite spontanément un rendezvous.

« Ce premier contact n'aboutit pas toujours à l'ouverture d'un dossier. Quelques conseils suffisent parfois à régulariser la situation. Nous orientons éventuellement personne vers d'autres services». constate Virginie Cloots. «En cas de problème plus grave, nous soumettons la demande de médiation au Comité spécial du service social du CPAS. Après un premier accord, la personne doit compléter un dossier, qui comprend une grille budgétaire. Tous les postes y sont repris: charges énergétiques, lover, alimentation, assurances, frais de déplacement, abonnements, animaux de compagnie, tabac... Nous les étudions ensemble, pour voir s'il est possible de les réduire et si oui, de dégager

un «disponible». C'est celui-ci qui permettra à la personne de payer ses créanciers. Cela se fait toujours sur base volontaire.»

Les médiatrices établissent un plan de remboursement (qui s'étale souvent sur plusieurs années) avec le demandeur, et le soumettent aux créanciers. Après quoi, c'est au demandeur de s'y tenir.

« Nous ne gérons pas ses comptes. C'est lui qui fait les versements, en fonction de ce qui a été décidé. Nous demandons à recevoir les extraits, pour nous assurer que la procédure est correctement suivie. Si ce n'est pas le cas, ou que la situation change (un chômeur qui retrouve un travail, par exemple), il faut revoir le plan de remboursement. Parfois la personne nous prévient qu'elle ne pourra pas faire les versements prévus suite à une difficulté temporaire. Nous en informons les créanciers pour qu'ils se montrent patients.»

La procédure prévoit la signature d'une convention entre toutes les parties.

Règlement collectif

Depuis le 1er janvier 2015, le CPAS peut être désigné par le tribunal pour faire office de médiateur de dettes judiciaire. Il propose alors un «règlement collectif de dettes», à savoir: tous les revenus de la personne arrivent sur un compte ouvert à son nom mais géré par les médiatrices du CPAS.

Ce cas est rare (un dossier en cours, bientôt un 2°), heureusement. C'est le dernier recours, dans le cas d'un endettement important, quand une solution n'a pas pu être trouvée à l'amiable ou quand il n'y a pas de disponible au budget de la personne. Le CPAS retient une partie des revenus pour payer les créanciers et, au début du mois, verse à la personne ce qui lui faut pour vivre et payer ses charges.

«Notre service est ouvert à tout le monde. Nous ne sommes pas là pour juger les gens. Beaucoup sont de bonne volonté, ils veulent payer leurs dettes mais l'engrenage les en empêche. En passant par une médiation, la pression s'arrête. On peut décrocher le téléphone sans craindre d'entendre un créancier à l'autre bout du fil.»



Service de médiation de dettes, lundi et vendredi à Ottignies, du mardi au jeudi à Louvain-la-Neuve. Sur rendez-vous. 010 / 43 65 12, mediationdedettes@cpas.olln.be

Permanence «Sour'dimension»

Vous rencontrez des problèmes d'audition?

Vous êtes sourd profond et communiquez en langue des signes?

Vous êtes malentendant et échangez par écrit ou en vous reposant sur la lecture labiale?

Un membre de votre famille est touché par la surdité?

Le CPAS propose des permanences «Sour'dimension» (par une assistante sociale du CPAS de Chaumont-Gistoux), depuis plus d'un an. Pour apporter une aide téléphonique, pour une demande d'information ou un soutien administratif...



0479 / 40 00 24 (téléphone ou SMS), 010 / 68 72 59 (fax) ou cedrine.delforge@publilink.be

Hep taxi!

Le taxi social du CPAS a parcouru 786 km en septembre! Il assure des courses ponctuelles, en semaine, en direction des communes voisines ou des hôpitaux de la région.

e service «taxi social» du CPAS s'adresse à tous les habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve qui rencontrent des difficultés de déplacement (même provisoirement).

Le taxi - un véhicule Renault Kangoo de la société Visiocom, décoré de nombreuses publicités (c'est la pub qui en finance l'achat)-assure des courses ponctuelles, en semaine, en direction des communes voisines (Court-Saint-Etienne, Mont-Saint-Guibert, Genappe, Rixensart, Lasne et Wavre) ou des hôpitaux de la région.

La plupart des personnes qui recourent au taxi social sont âgées et/ou émargent au CPAS. Les trajets s'effectuent principalement pour des raisons (para)médicales (vers la clinique Saint-Pierre, les centres de consultation...) ou pour les courses alimentaires. Dans une moindre mesure, pour des démarches administratives ou à caractère social (emploi, logement...) ou familial.

«Il y a des personnes qui réservent le taxi pour aller rendre visite à leur conjoint en maison de retraite ou à la clinique du Bois de la Pierre», constate l'assistance sociale Isabelle Cools. «Les jeunes qui n'ont pas de voiture l'utilisent pour se rendre dans les lieux difficiles d'accès, le Forem de Wavre par exemple.»

Deux chauffeurs serviables

Les trajets sont assurés par deux chauffeurs du CPAS: Nicolas Martin et Dawoud Haidiri.

Ils effectuent les courses en respectant les feuilles de route qui leur sont remises par la centrale de réservation. Combien



Deux chauffeurs assurent les courses du taxi social : Nicolas Martin et Dawoud Haidiri.

de personnes doivent être transportées? Faut-il attendre devant la maison ou aller chercher la personne chez elle? Est-elle éventuellement malvoyante? Se déplace-t-elle en chaise roulante? S'agit-il d'un aller-retour ou d'un aller simple? Est-il nécessaire de prévoir un rehausseur pour un enfant? Tout est précisé.

«Le taxi peut transporter des personnes en chaise si les personnes sont capables de s'installer dans le véhicule sans la chaise. Celle-ci est alors placée dans le coffre.»

Le nombre de kilomètres parcourus tous les mois dépend des saisons (vacances...): 786 en septembre dernier, 758 en août, 593 en juillet, 840 en juin...

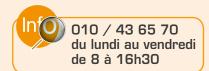
En pratique

Le taxi roule du lundi au vendredi, de 8 à 16h3O.

Excepté pour les urgences (qu'on essaie d'insérer au mieux dans le

planning), les réservations doivent se faire si possible 48 heures à l'avance.

Le chauffeur ne perçoit pas d'argent dans le taxi: tout se règle via la centrale du CPAS (la facturation se fait à la fin du mois). Le coût est de 0,35€ le km A/R (en cas d'aller simple, les frais de retour sont à charge du client). Forfait de 2,40€ pour une distance de moins de 7km. A ajouter: 1,60€ par facture, pour les frais administratifs. Les éventuels frais de parking sont à charge du client. La 1ère demi-heure d'attente est gratuite (ensuite, 1,50€ par quart d'heure entamé). ■





Ce midi, c'est choucroute!

Un menu à 6,20€, sur place ou à emporter: bienvenue au restaurant de la résidence du Moulin. Et pour ceux qui ne peuvent malheureusement plus se déplacer, on livre à domicile!

h30. Il règne une ambiance «surchauffée» (dixit Samuel Kouami, qui complète l'équipe des commis) dans la cuisine de la résidence du Moulin. à Ottignies. Les aides familiales sont là, qui préparent les deux fours qui vont prendre la route - 42 plats pour la tournée Mont-Saint-Guibert-Louvain-la-Neuve et une partie d'Ottignies ; 41 plats pour la tournée Céroux-Mousty, Limelette, Rofessart et l'autre partie d'Ottignies - à destination des personnes qui ont demandé à recevoir les plats chauds du CPAS.

«Nous livrons certains repas dans un contenant «en dur» et d'autres dans un contenant en alu, pour les personnes qui éprouvent des difficultés à faire la vaisselle. Car nous récupérons les plats «en dur» lavés. Les autres peuvent être jetés», explique l'aide familiale Fabienne Declerck. «Pour la soupe, c'est pareil: il y des bols «en dur» et d'autres en frigolite.»

L'opération est minutieuse. Il faut s'assurer que tous les plats s'y trouvent: les normaux, les sans sel, les sans sucre et les sans graisse, avec la viande entière, coupée ou moulue. Vérifier aussi que les choix ont bien été respectés, car il y a toujours deux possibilités de menu.

«Aujourd'hui, c'est paupiettes de veau sauce basquaise ou rôti de dindonneau sauce archiduc», annonce Solange Spect, de la société néolouvaniste Duo Catering, qui officie à la cuisine depuis un an. «Avec un potage au céleri vert et un pudding aux fruits. Le tout réalisé au départ de produits frais.»

La chef met un point d'honneur à servir des repas de qualité et toujours bien présentés. Même les «gamelles» de la route ont leur persil!



Sous les ordres de Solange Spect, dans la cuisine de la résidence du Moulin, Fatima Ammar, Fabienne Burny et

«Quand les plats quittent la cuisine, ils sont aussi à température adéquate. Evidemment, ils arrivent parfois un peu moins bien présentés au domicile des clients, ou bien il faut les réchauffer, à cause du trajet. On veille à améliorer toujours le service. »

6,20€ le menu

Les assiettes sont parfaites pour ceux qui ont la chance de dîner au restaurant du Moulin. Celuici est ouvert aux habitants de la résidence, mais aussi aux personnes extérieures. Il n'est pas rare que les policiers, les ouvriers du service Travaux... viennent y manger, ou emportent le plat. A 6,20€ le menu (hors boissons), pourquoi s'en priver?!

«D'autant que le restaurant n'a pas du tout l'allure d'une cantine de séniorie», insiste Laurence Guilmet, responsable du département «Qualité de vie» du CPAS. «Il a été rénové dans le cadre de l'opération Eté solidaire. Il comprend une trentaine de places, réparties en plusieurs petites tables.»

C'est le personnel de la cuisine - chef et commis - qui assure le service. Les résidents les connaissent bien: Fatima Ammar travaille à la cuisine depuis presque 15 ans et Fabienne Burny, 3 ans. Samuel Kouami, lui, s'y trouve depuis le mois d'août. Il apprécie beaucoup l'ambiance familiale des lieux.

La nouvelle chef aussi. Elle s'est rapidement habituée à ses nouvelles contraintes.

«J'ai travaillé pendant 20 ans dans une maison de retraite privée. Il n'y avait pas de livraison de repas chauds à domicile. Ici, nous préparons aussi près de 100 repas «nature» (sans sel, ni sauce) pour les trois crèches du CPAS», explique Solange Spect. «Les menus sont plus variés, comparés à ceux que je préparais auparavant, car les bénéficiaires sont pour la plupart moins âgés. lls mangent encore de tout: de la blanquette, du rôti... Le couscous à la manière de Fatima a eu un succès fou, il v a deux semaines ; ie sais que le gibier et la choucroute seront très appréciés cet hiver. Nos repas du terroir festifs, une fois par mois, font salle comble. Les clients qui reçoivent leur repas à domicile en bénéficient aussi, depuis le mois de novembre. »

Une sécurité

Les aides familiales viennent de démarrer, avec leur précieuse cargaison. S'il n'y a pas d'incidents sur la route, elles passeront quelques minutes avec chacun des bénéficiaires, pour préparer la table, réchauffer le repas... voire ouvrir un volet, relever le courrier.

«Il faut parfois les installer à table, ouvrir le couvercle des plats, rappeler où se trouvent les repas du week-end (l'un dans le frigo, l'autre dans le congélateur)...», raconte Nicole Mattelaer.

«Nous ne faisons pas que livrer le repas. Pour certains, nous sommes la seule visite de la journée. Ils nous disent leurs bobos, comment ils ont passé la nuit, si le chat a été malade...», ajoute Fabienne Declerck. «Nous représentons une sécurité. Il est arrivé plus d'une fois que nous ayons à relever des personnes qui étaient tombées, à appeler l'ambulance, à constater un décès. Quand on n'a pas de réponse à la porte alors que les personnes n'ont pas l'habitude de bouger, on cherche à savoir ce qui se passe. On prévient nos responsables, la famille, les voisins... la police s'il faut. On a déjà sauvé plusieurs vies!» ■



Les aides familiales Nicole Mattelaer et Fabienne Declerck vérifient qu'il ne manque aucun plat pour les tournées du jour.



Le restaurant de la résidence du Moulin vous accueille tous les midis, en semaine.

En pratique

Le restaurant de la résidence du Moulin (rue du Moulin, à Ottignies, derrière le parking du Colruyt) est accessible à tous. 6.20€ (potage, plat et dessert). Choix entre deux menus, tous les jours. Ils sont annoncés sur le site internet de la Ville (www.olln.be, rubrique «Seniors»). Il faut avoir prévenu au plus tard le matin même (avant 9h) et avoir acheté des tickets (ils sont vendus à la pièce) au 4º étage de la résidence, le 1º et le 3º lundi du mois, entre 11 et 12h. Les menus sont adaptables aux régimes particuliers (à préciser lors de la réservation).

Pour les repas livrés à domicile: compter entre 4 et 10€ le menu, montant calculé sur base des revenus des bénéficiaires, suite à une enquête sociale. Accessible à tout habitant. Les repas sont livrés (chauds) entre 10 et 13h. La fréquence de livraison est à la carte: tous les jours de la semaine, certains jours seulement, ou uniquement quand le menu convient. Avant 9h le jour même, il est toujours possible de décommander son repas ou d'en commander plus, si on reçoit de la visite par exemple. Le service est apprécié pour sa souplesse.

Réduire ses consommations énergétiques

Le CPAS propose un service «tuteur énergie» afin de mettre en évidence les faiblesses de votre logement et de vous aider à adopter des gestes économiseurs d'énergie.

a Néolouvaniste Zacharie Habimana Makamba n'a pas pour habitude de remplir sa baignoire à ras bord. Elle ne lessive pas non plus à longueur de journées. Alors comment se fait-il que sa consommation d'eau soit passée de 80 à 850m³, cette année?

Lorsqu'elle a découvert un courrier annonçant l'organisation d'animations sur les économies d'énergie, tous les mois dans les quartiers de Lauzelle et du Bauloy - à l'initiative de la Cellule de Développement Communautaire (CDC) de la Ville, par l'ASBL Habitat et Participation - elle a décidé de s'y rendre, pour poser sa question.

«Une grâce», nous dit-elle. «Sans quoi je serais restée avec mon problème. On reçoit des courriers qui nous expliquent certaines choses qu'on ne comprend pas toujours.»



Le tuteur énergie du CPAS Lionel Van Den Abeele montre à Zacharie Habimana Makamba comment relever correctement les chiffres du compteur d'eau.

Le tuteur énergie du CPAS Lionel Van Den Abeele participait à la réunion. A l'issue de celle-ci, il a informé l'assemblée de ses permanences dans les locaux du CPAS. Zacharie Habimana Makamba est venue l'y trouver dès le lendemain, avec le courrier de l'intercommunale IECBW relatif à sa facture d'eau.

Le CPAS recrute

Des (co)-accueillant(e)s d'enfants sous statut conventionné.

Vous aimeriez exercer un métier passionnant, riche de relations chaleureuses, avec des petits et leurs parents; un métier certes exigeant mais aussi épanouissant? Vous optez pour une activité professionnelle à domicile ou dans un lieu adapté?

Vous voulez offrir un accueil de qualité aux enfants de O à 3 ans?

Vous possédez la formation requise par l'ONE ou vous êtes prêt(e) à la suivre?

Le CPAS vous offre:

- l'indemnisation selon la réglementation de l'ONE ;
- un encadrement et une formation continue ;
- le prêt du matériel et les jeux.

Conciliable avec un congé parental, une pension de veuve ou une interruption de carrière.





010 / 43 65 11 (demandez le service «Accueillantes conventionnées »). Permanences: Lundi et jeudi de 9 à 12h, à l'Espace Cœur de Ville 1, à Ottignies.

«Une telle augmentation de la consommation peut être due à plusieurs facteurs: une fuite, une erreur dans la communication de l'index ou une fraude (de mauvais chiffres volontairement communiqués dans le passé)».

Pour déterminer la cause, le tuteur énergie a proposé de se rendre chez l'habitante. Et là, surprise! Il a constaté que madame Habimana Makamba avait relevé les chiffres du compteur à l'envers.

Une simple erreur de relevé donc, rien de grave. Il a photographié

le compteur et promis d'envoyer la photo à l'IECBW. «Dès la visite de madame, je leur ai demandé de bloquer la facture, le temps d'effectuer la vérification. Une facture qui s'élevait tout de même à 4000€!»

Soulagée, Zacharie Habimana Makamba a profité de la présence du tuteur énergie pour lui montrer les points noirs de la maison: un robinet qui fuit sous la chaudière, une évacuation d'eau rouillée, des châssis usés, une aération qui laisse entrer le froid. Lionel Van Den Abeele les a également

photographiés, pour joindre des illustrations au dossier qu'il enverra à la société de logements propriétaire de l'habitation.

Avant de prendre congé, il a été surpris par la présence de panneaux réflecteurs de chaleur derrière les radiateurs du salon. «C'est une bonne idée, mais il faut les placer contre les murs qui donnent vers l'extérieur. Ce n'est pas le cas ici. » Zacharie Habimana Makamba l'a remercié pour ce conseil. Elle mettra plutôt les panneaux derrière les radiateurs des chambres à coucher.

Service gratuit!

Le tuteur énergie du CPAS se rend chez vous afin de réaliser un bilan énergétique de votre habitation. Il examine vos équipements électroménagers/de chauffage et vous interroge sur vos habitudes de consommation.

Dans son rapport, il vous explique comment réduire les dépenses énergétiques en adoptant de nouveaux comportements. Il évoque les investissements prioritaires pour améliorer la performance énergétique du bâtiment et ainsi générer des économies d'argent. Il peut aussi fournir gratuitement du petit matériel économique: ampoules, thermostat, panneaux isolants...

Si ce service (gratuit) s'adresse en priorité aux personnes précarisées, tout citoyen désireux de réduire sa consommation d'énergie sera conseillé.

Deux permanences sont organisées: les mercredis de 13h30 à 16h, dans les locaux du CPAS à Louvain-la-Neuve (Voie des Hennuyers, 1); les jeudis de 13h30 à 16h, dans les locaux du CPAS à Ottignies (Espace du Cœur de Ville, 1).



010 / 43 65 11, logement-energie@cpas.olln.be

Autres permanences

Le CPAS est ouvert chaque jour ouvrable de 8h30 à 17h.

Ottignies: Espace Cœur de Ville, 1 (010 / 43 65 11) Louvain-la-Neuve: Voie des Hennuyers, 1 (010 / 43 65 12)

Atelier de recherche logement le lundi de 13h30 à 15h à l'Espace Publique Numérique (EPN), 13, bd Martin, à Ottignies. logement-energie@cpas.olln.be

Coordination des aides à domicile CADo

Cet organisme indépendant, agréé et subventionné par la Région wallonne, est un partenaire privilégié des services de maintien à domicile du CPAS. CADo prépare le retour à domicile de patients nécessitant une aide en soins et en services à domicile, et organise le maintien à domicile, en concertation avec le CPAS et les partenaires (para)médicaux. L'assistante sociale est joignable au 010 / 43 65 25.

Article 27

L'objectif est de permettre un accès plus aisé à la culture pour tous. Deux permanences sont organisées dans les locaux du CPAS: le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois à Ottignies (de 11 à 12h), le 2^e et le 4^e vendredi du mois à Louvain-la-Neuve (de 11 à 12h).









Carnet Familial

Naissances

Henryot, Capucine	01/08	Devos, Ellie	06/09	Briot, Jeanine,	
Patigny, Célestine	03/08	Ben El Mostafa, Adam	09/09	vve Collignon	10/08
Laventurier, Louisa	04/08	Houins Piaggio, Sienna	09/09	Divry, Pierre	10/08
Bellahsini, Adam	04/08	Martin Mertens, Nolan	10/09	Andries, Yvonne	•
Herry, Camille	04/08	Parole Calabozo, Téo	11/09	épse Verloot	12/08
Parmentier, Jules	05/08	Schneider, Pauline	12/09	Francis, René	12/08
Vankerberghen Picone,	-	Van de Waeter, Talya	13/09	Duchâteau, Eric	15/08
Gabriel	05/08	Eliaers Colla, Cerise	14/09	Masson, Maria,	
Marchand, Maxim	06/08	Londot, Marius	14/09	vve Carette	17/08
Gérard, Amaury	08/08	Jolie, Arda	15/09	Goditiabois-Deacon, Sonia	a 18/08
Gérard, Liam	08/08	Braun de Ter Meeren,		Gillet, Yves	19/08
Hennes, Siméon	09/08	Alexandre	15/09	Collart, André	23/08
Vanaerde Nassogne, Pia	10/08	Ankouri, Anas	16/09	Maes, Odette,	
El Motawakil, Nassim	11/08	Deworst, Estelle	22/09	vve Ninin	23/08
Knott, Lou	11/08	Wille, Noham	22/09	Behaeghel, Eliane	24/08
Vanneste, Mayia	13/08	Godfrin Ruyssen, Amélia	24/09	Traikoski, Traiko	27/08
El Messaoudi, Nabil	14/08	Aït Bouaoune, Sarah	24/09	Barbu, Vergina	30/08
Khatab, Zaynab	14/08	Debaix, Flavie	24/09	De Jonge, Marthe,	
Dazy, Romane	17/08	Van Winckel Kayaert,		épse Tréfois	30/08
Jardon, Nell	17/08	Lucia	25/09	Cogels, Edouard	03/09
Lantsoght, Diane	18/08	Robbeets, Adam	28/09	Tran Dieu, Anh	03/09
Stasse, Gaspard	19/08	Tshibanda Bondo,		El Kadiri, Abderrazak	04/09
Vandevelde, Shanna	20/08	Malaïka	29/09	Brown, Francine	08/09
Lopes de Jesus, Kevin	21/08			Mathieu, Martha,	
Aerts, Isaure	22/08			épse Hillaert	08/09
Brigode, Romain	25/08			Morenville, Jean	09/09
Bakhouch, Youssef	26/08	Décès		Eggerickx, André	10/09
Taets, Louise	26/08			D'Aoust, Raymonde,	
de Saint Moulin, Mathis	27/08	Bindner, Simone,		vve Mathieu	12/09
Gemmeke, Benjamin	27/08	vve Léoni	04/08	Vangansbeke, Roger	16/09
Haffaci, Assil	27/08	Taviet, Raymond	05/08	Chomé, Robert	17/09
Suñer Funcia, Eric	29/08	Genc,Süleyman	06/08	Millet, Oscar	18/09
Desomberg, Noam	29/08	Martens,Anne	06/08	Regnier, Lucile,	
Fusari, Sofia	02/09	Van Cutsem,		vve Vandenberg	18/09
Babin, Chloé	02/09	Jean-Jacques	07/08	Breyne, Herman	27/09
Azaroual, Yanis	03/09	Favero, Ferruccio	08/08	Hautfenne, Georges	29/09
Barry, Maryam	05/09	Patout, René	09/08		



Joyeux Noël et bonne année!

Les autorités et les membres du personnel de la Ville, du CPAS et de la zone de police d'Ottignies-Louvain-la-Neuve vous souhaitent une belle fin d'année et de joyeuses fêtes.

Ils vous présentent leurs vœux les plus sincères et les plus cordiaux pour que 2016 voie se réaliser vos souhaits personnels et professionnels.

Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 13 octobre.

'ordre du jour comporte près de 60 points, mais les débats portent essentiellement sur révision du Règlement Communal d'Urbanisme (RCU) et du Schéma de Structure Communal (SSC). L'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau demande aux conseillers provisoirement d'adopter projets, avant leur mise à enquête publique. Pour ce faire, il parle de la vie sur terre («un fragile équilibre»), de l'évolution de la population mondiale, de la surconsommation, de l'importance de réduire notre empreinte écologique... «Au fait!», réclame la minorité, qui souhaite qu'on se concentre sur le volet «local».

L'échevin évoque les défis (démographie, énergie, préservation de la qualité visuelle/ des espaces ruraux, mobilité) et les enjeux. Les stratégies sont différentes en fonction des hameaux. Il s'agit de préserver (voire réduire la densité) Céroux/ Pinchart, poursuivre l'urbanisation de la vallée (principalement autour des gares) et terminer Louvain-la-Neuve en veillant au maintien de la qualité de vie.

L'enquête publique se déroulera du 19 octobre au 30 novembre (plus longtemps qu'imposé par la loi, la majorité le souhaitait). Elle comportera 4 réunions d'information au lieu d'une, organisées par les échevins de l'Urbanisme et de la Participation.

Les commentaires de la minorité

La minorité annonce d'emblée qu'elle votera contre l'adoption provisoire des deux documents. Elle les trouve mal rédigés, incomplets et déjà dépassés. «Dans le projet de nouveau SSC, on parle encore de Sedilec alors que cela fait deux ans que Sedilec n'existe plus », pointe le conseiller Julien Tigel Pourtois. «II est stipulé que le viaduc de Masaya est inscrit dans le permis du RER, ce qui est faux! Arrêtez de vouloir développer le plateau d'Ottignies et Limelette sur base d'un élément qui ne verra jamais le jour. Personne n'a les moyens de réaliser cet ouvrage!»

S'agissant du RCU, le conseiller le trouve plus complet que le précédent mais dénonce les subtilités qui permettront à la Ville de pousser les projets de grand gabarit qu'elle soutient (l'ensemble Balzat sur les hauteurs d'Ottignies, par exemple).

Et de conclure, après un examen minutieux de tous les chapitres: «Louvain-la-Neuve restera une ville où on vit et Ottignies une ville dortoir où on meurt. »

Le conseiller Nicolas Van der Maren regrette le temps (6 ans) qu'il a fallu au Collège pour soumettre un projet de SSC dont le diagnostic est dès lors dépassé. «D'une évolution de plus de 362 habitants par an avant 2010 (hypothèse de base du Schéma) on est passé à une augmentation de 525 habitants en 5 ans. Dans ces conditions, on peut remettre en cause la volonté de densifier encore et touiours les centres de notre cité. » Le conseiller remarque que la zone d'habitat à caractère urbain (le centre d'Ottignies (de Mousty à Limelette) et une partie du centre de Louvain-la-Neuve) est sans limite maximale de densité. «Si on a aujourd'hui 40 logements à l'hectare, on pourrait avoir demain 80, 120 150 logements à l'hectare, voire plus!» Il qualifie le document d'inconsistant: en effet, celui-ci prévoit qu'une partie de la Baraque soit en zone d'habitat à caractère villageois (maximum 8 logements à l'hectare) alors que ce quartier est à proximité directe d'une nouvelle gare RER. «Par rapport à la densité illimitée prévue pour la porte de Limelette, c'est un peu difficile à avaler. »

Le conseiller estime que le Collège travaille à l'envers. Il vaudrait mieux réfléchir à la mobilité dans la commune avant d'envisager des projets immobiliers d'envergure. « Vous pensez vraiment qu'encourager les habitants aux modes de déplacement doux va résoudre la saturation de notre réseau routier, avec les milliers de nouveaux logements déjà planifiés? »

La conseillère Bénédicte Kaisin Commission aioute aue la Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) a tellement travaillé sur ces documents que son avis aurait mérité d'être repris dans le dossier. « On se trouve devant un puzzle de zones à urbaniser, sans cohérence avec ce qui se pratique dans les communes voisines. » Elle regrette le manque d'espace réservé aux activités artisanales et aux PME, qui permettraient de créer de l'emploi dans la ville.

Les réponses de la majorité

Le président du Conseil Hadelin de Beer de Laer prend sa casquette de conseiller pour défendre les documents présentés par le Collège. «On ne peut pas tout arrêter sous prétexte que les infrastructures ne sont pas (encore) là... ou qu'il y a 2-3 coquilles dans les documents. Selon le Plan de Secteur, 50% du territoire est urbanisable et 50% ne l'est pas. On prévoit des espaces verts dans les zones urbanisables : la nature y est! Si on apprécie de vivre ici, on peut comprendre que d'autres ont le même désir. Il faut alors déterminer ce qu'on veut pour notre ville à la campagne. L'enquête permettra aux citoyens de s'exprimer. »

Le bourgmestre Jean-Luc Roland ajoute que la consultation régulière de la CCATM explique la lenteur de la révision. «Il valait mieux un meilleur document, quitte à le soumettre plusieurs fois à l'examen de la Commission.» Le bourgmestre rappelle que le viaduc de Masaya se trouvait déjà dans le SSC de 1993, révisé en 1997. «Vous pouvez y être opposé, mais alors il y a un problème dans votre groupe. » Bien sûr le SSC devra se doter de sous-outils (plans de mobilité...), mais il faut d'abord actualiser les documents globaux d'orientation. Celui-ci propose des options à moyen terme (10-15-20 ans). «Soit on continue à miter le territoire et à mordre dans les terres agricoles, soit on densifie à l'intérieur des centres, là où se situent toutes les fonctions urbaines, compris les services de mobilité. La 2º option nous

semble la meilleure. Croire qu'on peut arrêter le développement d'Ottignies est un leurre. Il faut donc l'orienter. »

L'échevin de la Participation Michel Beaussart insiste: parler de densité «illimitée» n'est pas correct. Il n'y aura jamais de tours au centre d'Ottignies. Le RCU prévoit des limites en termes de hauteur, gabarit...

Cedric du Monceau prévient la minorité que si elle vote contre l'adoption provisoire des deux documents, elle ne pourra pas être considérée comme partenaire de la majorité au moment de l'enquête publique. «Ce sera un vote politique mais un vote négatif. En ne modifiant pas les documents, on embête tout le monde. Ceux qui rêvent d'une extension de maison avec un toit plat ne pourront pas la réaliser, puisque le RCU actuel l'interdit.» L'échevin de l'Urbanisme insiste sur le fait que le SSC revu change très peu par rapport au précédent. Il s'agit surtout d'intégrer la révision du Plan de Secteur pour une partie du territoire de Louvain-la-Neuve. Les modifications concernent essentiellement le RCU, vu le nombre de projets en dérogation du RCU actuel. «L'autorité de tutelle – la Région – nous demande de modifier notre règlement. Nous devons prévoir les balises pour encadrer les grands projets dont on sait qu'ils existent. Il ne se passe pas un jour sans qu'une personne vienne nous trouver avec un projet de construction dérogatoire au RCU actuel. La mobilité est l'enjeu principal, vous avez 100% raison. Mais ne pas adopte<mark>r les RCU/SSC</mark> n'empêchera pas les projets, que du contraire.»

La minorité demande une suspension de séance. Après quoi, les projets de nouveaux RCU et SSC sont approuvés provisoirement, ainsi que leur mise à l'enquête. La minorité s'abstient.

Des feux à Limelette

D'autres points sont abordés ensuite: le permis d'urbanisme pour l'aménagement très attendu d'un carrefour à feux à la Porte de Limelette (un rond-point semble difficilement réalisable, vu la configuration des lieux), l'isolation du grenier de la Maison de la Citoyenneté, l'achat de matériel pour le service Travaux...

nouvelle échevine de l'Environnement Julie Chantry explique le choix de souscrire au marché de l'IBW pour la fourniture des sacs poubelles jaunes (on optera pour le modèle avec les grandes oreilles à nouer!). La taxe forfaitaire pour la collecte et le traitement des déchets augmente de 10% (pour atteindre le «coût vérité»), ce qui désespère la conseillère Nelly Roobrouck. «II faut raison garder», remarque l'échevin des Finances David da Câmara Gomes. «Ce n'est que 4€ de plus pour l'année et ça permet de ne pas augmenter le prix du sac. » Le conseiller Julien Tigel Pourtois rappelle sa proposition de l'an dernier : ne peut-on prévoir aussi un effort de la part des entreprises? L'échevin promet de l'analyser.

Le Comité de subventionnement des Affaires sociales a établi la répartition des subventions 2015 aux associations, pour un montant de près de 25.000€. «Nous avons décidé de travailler à la rédaction d'un nouveau règlement. L'actuel date de Matusalem», annonce le conseiller Jacques Otlet, membre du Comité.

L'échevin des Cultes Benoît Jacob présente les budgets 2016 de six fabriques d'église. Au total, la part communale est réduite de moitié (33.700€). «Comme quoi, cela vaut la peine de se plonger de temps en temps dans les dossiers délicats», constate Jacques Otlet, qui s'est amusé à relever les excès, ces dernières années.

L'échevin de l'Enseignement Michel Beaussart communique les chiffres de la rentrée scolaire dans les écoles communales: 1426 élèves en maternelles et primaires (pour 1403 l'an dernier). «Il y a une petite baisse en maternelles, mais on s'attend à une rentrée très importante en cours d'année,



notamment après le congé d'automne. En primaires, les écoles de Blocry et de Limauges peuvent se réjouir de très bons chiffres de fréquentation. »

Friteuses en panne

En fin de séance, le conseiller Dominique Bidoul évoque l'état des équipements de la salle communale de Céroux: frigos et friteuses hors d'usage, lave-vaisselle industriel attendu depuis novembre 2014, colonnes en béton armé qui se désagrègent... Ses mots à l'égard de l'échevine des Bâtiments sont durs: inertie, passivité. «Sans réponses concrètes, nous solliciterons un organisme de contrôle», prévient-il. Annie Galban

annonce que le Collège a choisi de récupérer l'ancien lave-vaisselle industriel de l'école communale de Lauzelle pour la salle Ginion, ce qui permettra une économie de 8000€. Elle se défend de laisser traîner ses dossiers. «Personne m'a téléphoné pour me signaler ce problème de friteuses. Dernièrement, j'ai été informée de la présence de mauvaises odeurs. J'ai prévenu le service Travaux, qui est intervenu immédiatement. » Le conseiller Jacques Otlet remarque que si l'échevine assistait aux fêtes associatives, elle serait au courant des manquements. Et de l'inviter (ainsi que l'ensemble du Collège) à la choucroute organisée par l'association du Bon Air, le 17 octobre à Céroux. Il précise que 8 conseillers MR en seront, ce qui fait ironiser le président du Conseil: «Le débat progresse!».

L'échevin des Finances David da Câmara Gomes détaille les modifications apportées ลน règlement redevance pour le stationnement et la délivrance des cartes de stationnement à Ottignies et à Louvain-la-Neuve: extension de la zone bleue à l'ensemble du quartier des Bruvères, possibilité pour les voitures partagées de se garer partout sans carte, création de parkings «30 minutes» au centre d'Ottignies... ■

Le compte rendu de la séance du 10 novembre.

e président du Conseil Hadelin de Beer de Laer remercie la conseillère Carine Swinnen pour le travail accompli avec discrétion, efficacité et sympathie. Il invite Abdel Ben El Mostapha, qui la remplacera, à venir prêter serment. « Comment doit-on vous appeler ? », s'inquiète le premier. « Abdel, tout court », répond le second, avant de rejoindre les bancs de la majorité.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland présente la 2^e modification au budget 2015. Pour l'essentiel, il s'agit d'ajustements d'écriture, « qui diminuent le boni à l'exercice propre mais qui le maintiennent en positif, ce qui est l'essentiel». La minorité a toutefois relevé quelques augmentations peut-être facultatives, vu le contexte actuel: +50.000€ pour l'informatique, +20.000€ pour les bâtiments, +70.000€ pour le Centre sportif des Coquerées, +15.000€ pour des activités culturelles exceptionnelles... «Est-ce vraiment une priorité ?», demande la conseillère Nancy Schroeders.

L'échevin des Finances David da Câmara Gomes, en charge de l'Informatique et de la Culture, explique comment l'évolution technologique impose des



Abdel Ben El Mostapha.

adaptations. Ainsi, la Ville n'abrite plus son serveur de messagerie mais loue de l'espace à une société qui propose ce service. Il a aussi fallu se mettre en ordre de licences, pour plusieurs logiciels. S'agissant de la Culture, il annonce que la Fête de la BD, dans le cadre de la remise du Prix Diagonale, a coûté plus cher que prévu. « Vous êtes intervenus plusieurs fois au Conseil pour demander que Diagonale prenne une dimension plus populaire. Nous avons répondu à votre souhait mais c'était une première, nous avons essuyé les plâtres. » L'échevin rappelle que la Province octroie des subsides à la Ville Pôle Culturel du Brabant wallon pour l'organisation d'activités culturelles à vocation régionale. « Si on ne les dépense pas, on pourrait nous les retirer. »

L'échevin des Sports Benoît Jacob donne trois explications à l'augmentation de la dotation au Centre Sportif Local Intégré : le CSLI prend désormais les tontes en charge (il faut donc déduire les 20.000€ que la Ville payait à la société chargée précédemment de l'entretien), le salaire du directeur est avancé par la Ville (qui recevra un subside wallon, en décembre), la Fédération de football est venue vérifier l'état des poteaux électriques (il a fallu remplacer des ampoules).

« Ces réponses justifient ces quelques augmentations modestes de dépenses. Vous intervenez régulièrement pour déplorer l'état de certains bâtiments communaux et aujourd'hui, vous nous reprochez l'inscription de 20.000€ pour plusieurs rénovations », remarque le bourgmestre Jean-Luc Roland. L'échevine en charge des Bâtiments Annie Galban ajoute : « Il y a toujours des imprévus ».

Le conseiller Jacques Otlet évoque l'augmentation des dépenses de fonctionnement, dont 111.000€ au CPAS. « Nous l'avions prédit! », s'exclame le conseiller. « C'est la première augmentation depuis 7 ans et elle est très modeste», rétorque le bourgmestre. «La politique d'insertion du CPAS a été dynamique et a permis de diminuer

les montants des aides sociales. Mais il faut tenir compte de la conjoncture. Le CPAS doit faire face à l'arrivée des personnes exclues du chômage. »

3 millions retenus par le Fédéral

La minorité s'abstient lors du vote. Avant cela, le bourgmestre explique comment la 2e modification budgétaire ne tient pas compte d'un courrier tout juste reçu du ministère des Finances. Il y est écrit que la Ville ne recevra pas les 9.800.000€ auxquels elle pouvait s'attendre pour la restitution de l'Impôt des Personnes Physiques IPP, mais seulement 6.900.000€. « *On se* retrouve avec une perte de 3 millions d'euros. Si ce n'était dramatique, ca prêterait à rire!», s'indigne le bourgmestre. « Le Fédéral est habitué à faire de la rétention pour améliorer sa trésorerie, mais à ce niveau-là, c'est du jamais vu ! Comment peut-on préparer un budget, dans ces conditions ?! Par un 2º courrier. le SPF nous annonce 11.500.000€ de recettes à l'IPP pour 2016, un chiffre que nous sommes tenus d'inscrire à notre budget initial. Mais combien recevrat-on à la fin de l'année ?! »

Le conseiller Jacques Otlet se dit solidaire du Collège dans la difficile problématique du retard d'enrôlement de l'IPP. « Il y a une révolte générale dans toutes les communes. Cette situation fera l'objet de nouvelles discussions, on peut espérer de meilleures nouvelles.»

Le conseiller Cédric Jacquet annonce que le ministère des Finances a promis une avance sur 2016, pour compenser les pertes de 2015. Le conseiller Philippe Delvaux propose de préparer une motion que le Conseil voterait en décembre. «Les communes décident du montant de l'IPP mais c'est le Fédéral qui prélève l'impôt. Nous devons dénoncer l'opacité de cette méthode. Comment maîtriser les dépenses sans connaître la variable des revenus ?! Nous sommes informés en novembre, cela ne nous laisse aucune marge de manœuvre. »

Le conseiller Jacques Otlet relativise le pouvoir du Conseil et bien que non contraire à cette motion, recommande plutôt de soutenir le combat de l'Union des Villes et Communes.

Un radiateur et des mots

La séance est marquée par un incident « diplomatique ». Alors qu'il est question du remplacement du système de chauffage à l'école de La Croix, le conseiller Dominique Bidoul s'indigne du coût exorbitant d'un radiateur. « 1470€, c'est du vol manifeste de la part de l'entreprise générale. Un chauffagiste indépendant réclamerait 900 ou 950€. Je vous demande de retirer ce point et de consulter d'autres entreprises de chauffage. »

Ce point a été soumis au Conseil de février. Il s'agit ici d'une dépense supplémentaire résultant l'adjudication. L'échevine Annie Galban remarque que quelques mois plus tôt, Dominique Bidoul avait considéré qu'une estimation de 1500€ pour la régulation, c'était trop court. « Or nous l'avons eue pour 750€ », se félicite l'échevine. « Nous avons consulté 13 sociétés, seules les entreprises générales ont remis prix. Il y a une réelle urgence vu les risques de pannes et de brûlures avec le système actuel. »

Le conseiller n'en démord pas et l'échevine mord, regrettant que Dominique Bidoul n'était pas aussi compétent qu'aujourd'hui, lorsqu'il travaillait au service Travaux d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Oups! Le public n'en croit pas ses oreilles et le président Hadelin de Beer de Laer demande à l'échevine de ne plus tenir de tels propos. «Je n'attaque pas un service, je ne dis pas qu'il y a une faute, je dis juste que 1400€ est un prix prohibitif pour un radiateur », se défend le conseiller. Son voisin de banc Cédric Jacquet ajoute : « M. Bidoul analyse les dossiers comme jamais auparavant. Je comprends que l'échevine n'aime pas ça mais ça n'a rien de personnel. Preuve que son travail est efficace, je ne vous ai jamais autant entendue intervenir en séance du Conseil!»

L'échevin de l'Enseignement Michel Beaussart calme le jeu en décrivant le volume des bâtiments de l'école de La Croix. Il faut y mettre de fameux radiateurs et métrages de tubes.

La minorité s'abstient. « Sur le prix, mais pas sur l'opportunité des travaux », précise Dominique Bidoul.

Un baiser qui dérange

Les conseillers doivent approuver l'octroi d'un subside de 3000€ au Collectif Farm Prod (à l'initiative du festival de « street art » «Kosmopolite Art Tour » à Louvain-la-Neuve notamment) pour la réalisation d'une fresque «Charlie» sur les murs de la Maison de la Citovenneté d'Ottignies. « Nous souhaitons ne pas oublier l'attentat au siège de . Charlie Hebdo le 7 janvier 2015 », explique l'échevin de la Culture David da Câmara Gomes. « La fresque sera la reproduction d'une Une du magazine satirique publiée en 2011. L'idée est de la monter à l'occasion du 1er anniversaire de l'événement. comme suggéré par la minorité. »

La Une en question a été dévoilée par le quotidien L'avenir dans son édition du matin. Elle représente un caricaturiste de Charlie Hebdo en train d'embrasser un musulman sur fond de ruines (celles des locaux du journal, victime d'un incendie criminel en 2011), avec le commentaire : L'amour plus fort que la haine.

La Une ne fait pas l'unanimité auprès des conseillers. Yolande Guilmot, pourtant de la majorité, remarque que cette Une l'a dérangée alors qu'elle est très large d'esprit. « J'ai l'impression qu'en plein centre d'Ottignies, ce dessin va causer de l'émoi dans la population. » Elle est applaudie par la minorité.

L'échevin des Droits de l'Homme Michel Beaussart évoque un clin d'œil à la Maison Arc-enciel nouvellement installée dans les locaux de la Maison de la Citoyenneté, favorable au projet. « Ce n'est pas blasphématoire. Il était hors de question de présenter quoi que ce soit qui puisse heurter une communauté. »

Nouvelles de la ville

La conseillère Nancy Schroeders est solidaire du message, soutient la liberté d'expression mais pas nécessairement le contenu de Charlie Hebdo. Dès lors. l'idée de reprendre une Une du magazine ne la séduit pas. « Sur la forme, j'estime qu'il ne s'agit pas d'une subvention. L'initiative émane de la Ville, ce doit donc être un investissement au budget de fonctionnement, avec les règles qui s'appliquent aux marchés publics. »

Après une suspension de séance, l'échevin de la Culture propose de retirer le point et de réfléchir à l'organisation d'un concours, pour la réalisation d'une fresque sur le thème en question. La minorité y est favorable.

Cultes, Nord-Sud, CPAS

En fin de séance, le conseiller Jacques Otlet n'est pas d'accord que la commune prenne en charge les travaux de réparation du toit du garage de la cure de Rofessart. « La loi prévoit que quand ce n'est pas la Ville qui loge le prêtre, elle doit payer les frais d'entretien du bâtiment qui l'abrite », justifie l'échevin des Cultes Benoît Jacob. La minorité s'abstient.

L'échevin de la Coopération Nord Sud Michel Beaussart propose de compléter de 900€ le subside de 2014 pour la réhabilitation des classes d'une école de Tiassalé, notre jumelle en Côte d'Ivoire. Unanimité.

La présidente du CPAS Jeanne-Marie Oleffe présente la 1ère modification budgétaire du CPAS (111.000€ d'augmentation de la dotation de la Ville, comme signalé en début de séance), due notamment à la prise en charge de 45 personnes exclues du chômage. La présidente insiste : cette modification n'est pas due à l'ouverture d'Initiatives Locales d'Accueil pour les candidats

réfugiés. Les ILA sont subsidiées à 100%. Unanimité.

Le conseiller Cédric Jacquet a ajouté un point à l'ordre du jour. Il aimerait que soit étudiée la possibilité de créer une liste unique d'inscription pour tous les milieux d'accueil des enfants, privés et publics. Ce serait tellement pratique pour les parents. L'échevine en charge de la Petite Enfance Julie Chantry rappelle que cela se fait déjà pour les milieux d'accueil gérés par le CPAS et pour la crèche « Les Petits Loups de la Sapinière », et que ce point figure dans le Programme Stratégique Transversal (PST) de la majorité. « J'ai contacté l'ONE à ce sujet, qui considère que ce sera difficile à mettre en place, vu la diversité des pouvoirs organisateurs. Mais ce point sera abordé lors d'une prochaine réunion de concertation qui regroupera tous les milieux d'accueil. » ■

Délestage électrique

Quelques rues d'Ottignies éventuellement concernées.

omme l'an dernier, un plan de délestage est prévu en cas de pénurie cet hiver sur le réseau électrique.

Il divise le territoire national en 5 zones (NO, NE, Centre, SO et SE), chacune elle-même subdivisée en 8 tranches, numérotées de 1 à 8. Celles-ci sont appelées à être délestées successivement en cas de pénurie, pour éviter le black-out.

Un délestage (une coupure temporaire d'électricité) interviendrait, le cas échéant, durant les heures de pics de consommation, soit majoritairement entre 17 et 20h.

Sous réserve de modification. l'ordre de délestage sera le suivant: tranche 8 d'abord, puis 7, 6, 5, 4, 3 et 2.

Comme l'an passé, Louvain-la- • tranche 5 : chaussée de Bruxelles. Neuve n'est pas concernée car considérée comme centre-ville trop dense par les autorités fédérales (ce qu'on appelle la «tranche O»). Par contre, à la différence de l'an passé, la tranche 1 (qui couvre la plus grande partie d'Ottignies, Mousty, Céroux et Limelette) ne sera pas non plus concernée par un éventuel délestage.

seules Sur notre territoire. quelques rues à la frontière de Court-Saint-Etienne pourront être impactées:

tranche 8: avenues Coquelicots, des Muguets, des Pavots, des Pervenches, Pierre Warnant, Provinciale ; rues Chapelle Clericy, de la Brulotte, de la Limite, de Spangen, des Renoncules et des Tulipes ;

Cette liste ne donne pas de garantie définitive.

En cas de délestage qui serait annoncé au minimum 24 heures à l'avance, les personnes qui souhaitent pourront être accueillies à l'hôtel de ville (avenue des Combattants, 35, à Ottignies). En cas d'urgence, si votre téléphone ne devait pas fonctionner, vous pourrez toujours vous rendre au commissariat de police (rue du Monument, 54, à Ottignies), ouvert 24h/24.



www.ores.net 0800/120.33 (SPF Économie-Énergie)

Morts pour la patrie en 14-18

Notre Ville organisait la 9º édition du ravivage de la Flamme du Souvenir, le 7 novembre au monument de Mousty.



Ottignies-Louvain-la-Neuve, bien représentée.

nciens combattants et prisonniers de guerre, porte-drapeaux... venus de Wavre, Genval, La Hulpe, Orp-Jauche, Mont-Saint-Guibert, Perwez, Chastre, Grez-Doiceau... mais aussi de la province de Oost-Vlaanderen, de Petit-Enghien... pour participer - avec le gouverneur de la Province du Brabant wallon, les autorités et les représentants de l'association des anciens combattants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve - à la 9e édition du ravivage de la Flamme du Souvenir commémorant l'armistice signé le 11 novembre 1918 (marquant la fin de la Première Guerre mondiale). Rassemblés à la Ferme du Douaire, ils se sont rendus, en cortège, devant l'église de Mousty, pour y

fleurir le monument aux morts et y allumer leurs flambeaux à la flamme provinciale.

L'échevine des Associations patriotiques Annie Galban a rappelé le sens de cette cérémonie, qui permet de saluer ceux qui ont œuvré pour la défense de notre pays et pour le respect de la démocratie.

«Au cœur de l'enfer des tranchées, nos valeureux soldats nous ont donné une leçon de dévouement, de dépassement, d'humanisme et de fraternité. Beaucoup d'entre eux ne sont jamais revenus. Cette Grande Guerre doit rester gravée dans la mémoire collective pour éviter la répétition de ces horreurs.»

L'échevine a détaillé les actions entreprises pour enseigner aux jeunes générations que la paix est menacée quand la haine de l'autre se renforce: Territoires de la Mémoire, participation cérémonies patriotiques, témoignages dans les classes... Elle a félicité le Cercle d'histoire «Chago», à l'initiative de soirées de projection de films documentaires et qui publie régulièrement des articles sur les deux guerres, dans la revue «Okgni». Elle a aussi expliqué comment la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve avait été l'une des premières à se mobiliser en faveur des réfugiés.

Le président provincial du Brabant wallon de la FNC Jean-Luc Lengelé a évoqué le combat de 14-18: le gaz moutarde, les casques en acier... Il a cité Victor Hugo: «Les souvenirs sont nos forces. Quand la nuit essaie de revenir, il faut allumer les grandes dates, comme on allume des flambeaux.»

Les délégations patriotiques ont allumé leurs flambeaux chacune à leur tour avant de regagner la Ferme du Douaire, pour y partager le verre de l'amitié.

L'animation musicale était assurée par la Philharmonie Royale Concordia d'Ottignies dont l'excellent trompettiste Olivier Marchal, de Mousty - et le cornemuseur Jérôme Chalon. ■

Au monument

Les élèves de l'école communale des Coquerées ont commémoré l'armistice de 1918, le 10 novembre à d'Ottignies. Aux côtés des autorités communales et des représentants des associations patriotiques.

lors que les anciens combattants et prisonniers de guerre sont chaque année moins nombreux, la Ville a décidé de donner un nouveau souffle à ses

manifestations patriotiques, en y invitant les élèves de ses écoles.

«C'est la raison pour laquelle nous avons choisi le 10 novembre, jour de classe, au lieu du 11 novembre, jour de congé, pour saluer ceux qui ont œuvré pour la défense de notre pays et le respect de la démocratie. » L'échevine en charge des Associations patriotiques Annie Galban s'est réjouie de la

Nouvelles de la ville



La Ville invite désormais les élèves de ses écoles aux manifestations patriotiques.

présence des élèves en 5° et 6° primaire à l'école communale des Coquerées, avec leurs professeurs de gymnastique Muriel Vincent et Ludovic Gilles, et la directrice Corinne Bertrand.

«Vous êtes la jeune génération qui sera la garante de la paix et de la démocratie dans le monde de demain.» L'échevine a évoqué son grand-père maternel, appelé au front en 1914 alors qu'il avait 19 ans, et qui a été gazé dans les tranchées lors de la bataille de l'Yser: «Toute sa vie, il a souffert des voies respiratoires et il est décédé d'un cancer du poumon à 60 ans. Je n'ai pas eu la chance de le connaître mais je sais que c'était un homme courageux et discret. Il a rangé ses médailles au

fond d'un tiroir et n'a jamais parlé des souffrances qu'il a endurées. »

Deux élèves se sont joints aux anciens combattants pour déposer des gerbes de fleurs au pied du monument.

La cérémonie était animée par les musiciens de la Philharmonie Royale Concordia (PRC). ■

Le Chat défend les droits humains

Allumez votre bougie Amnesty le 10 décembre, date de la Journée internationale des droits de l'homme. Allumez-la aussi le 11 décembre, à 19h30, devant l'hôtel de ville d'Ottignies.

otre Pôle d'Or 2012, Philippe Geluck, parraine la campagne « bougies» 2015 d'Amnesty International. Le Chat déclare sa flamme aux droits humains sur une vignette électrostatique à poser sur une vitre de sa voiture, fenêtre de son bureau...

Amnesty espère vendre 50.000 de ces vignettes (5€/pièce), et 130.000 bougies (6€/pièce), pour récolter les fonds qui lui permettront de poursuivre sa mission de défense et de promotion des droits humains, en Belgique et partout dans le monde.

« Dans le contexte actuel, suite aux tragiques attentats de Paris, il faut plus que jamais allumer sa bougie « symbole de résistance », le 10 décembre, date de la Journée internationale des droits de l'homme », constate Valérie Michaux, directrice des campagnes et de la communication pour Amnesty.

Rassemblement

Amnesty a élu 25 « Villes lumière », dont Ottignies-Louvain-la-Neuve, pour leur engagement en faveur des droits humains.

L'échevin en charge des Droits de l'Homme Michel Beaussart annonce qu'après Louvain-la-Neuve l'an dernier, c'est Ottignies qui accueillera une action « Lumières », le vendredi 11 décembre, à 19h3O, devant l'hôtel de ville. Tout le monde y est le bienvenu, avec sa bougie. Ce sera l'occasion de réclamer à nouveau la libération d'Hamid Babaei, adopté par notre Ville en décembre 2014.

Après cette action symbolique, les participants pourront assister à un concert de musique du monde, à 20h30 au Centre culturel (lire page 35). Le concert sera suivi d'un échange avec les militants du groupe local 54 d'Amnesty, le directeur d'Amnesty Philippe Hensmans (NDLR : citoyen d'honneur de notre Ville)... ■



Bon anniversaire!

Josée Deprez a fêté ses 100 ans au Bon Air, le 28 octobre.

our avoir été l'un des piliers de la résidence du Moulin pendant 18 ans, Josée Deprez (née Joséphine Carolus) est bien connue à Ottignies. Elle a fêté ses 100 ans le 28 octobre, en compagnie de sa famille et des représentants du Collège communal (les échevins Annie Galban, Benoît Jacob et Julie Chantry).

Née à Leeuw-Saint-Pierre, elle a longtemps résidé à Jodoigne, où elle s'est mariée avec Georges Deprez. Ils ont eu deux fils, dont l'un est malheureusement décédé. L'autre réside dans le quartier du Bon Air, où la fête d'anniversaire avait lieu. Car Josée Deprez a dû quitter la résidence du Moulin il y a trois mois. Elle avait pris l'habitude de fuguer de son appartement et ne pouvait donc plus habiter seule. Aujourd'hui, elle habite à la résidence de l'Orne, à Hévillers.

Elle a malheureusement perdu une bonne partie de l'audition,

et la vue, ce qui l'empêche de réaliser les travaux de couture qui l'ont toujours passionnée. Elle en a fait des bricolages, avec les Copains du Moulin et l'animatrice Marie-José Perot! Ses réalisations partaient comme des petits pains, lors du marché de Noël annuel. C'est que, pour avoir travaillé comme couturière chez Lancel à Bruxelles, elle était très méticuleuse, maniaque même: tout devait être parfait, sinon elle recommencait! Elle écrivait très bien - elle a fait des études d'institutrice - et cuisinait aussi à merveille.

Josée Deprez a quitté Jodoigne pour la rue de Spangen (Mousty) dans les années 1960. L'échevine Annie Galban, qui habite dans la même rue, se souvient de l'aide qu'elle lui apportait lors des campagnes électorales. «Une année, elle a collé toutes les enveloppes en une nuit! Elle était infatigable!»

Elle s'est aussi impliquée au sein de



Josée Deprez.

Vie Féminine et pour les 3x20 à la cure de Mousty.

Aujourd'hui, elle apprécie les visites de sa famille - elle a deux petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants-dans sa nouvelle résidence. ■

Goûter des aînés

La Ville et la balle pelote d'Ottignies organisent un goûter des aînés avec animation musicale, le mardi 29 décembre, de 14 à 18h, en la salle Jules Ginion de Céroux. PAF : 6€. Possibilité de transport pour les personnes sans moyen de locomotion. 0474 / 27 64 03 ou 0475 / 86 85 02.

Cérémonie des jubilaires



uelque 15 couples qui fêtaient leur anniversaire de mariage (65, 60 et 50 ans) dans la deuxième moitié de cette année étaient reçus par les autorités communales, le 17 octobre à l'hôtel de ville d'Ottignies. Après la présentation de leurs parcours de vie respectifs – par le bourgmestre Jean-Luc Roland et l'échevine de l'Etat Civil Annie Galban – ils ont posé pour la traditionnelle photo de famille, sur les marches de l'hôtel de ville.

La fête s'est poursuivie par un dîner de gala, dans les infrastructures de l'école communale de Blocry. Félicitations! ■

Stationnement dans nos zones bleues

De nouvelles dispositions entreront en vigueur début 2016.

e Conseil communal du 8 septembre a approuvé une série de modifications des règlements concernant le stationnement à Louvain-la-Neuve et à Ottignies. Vous en trouverez une synthèse ci-dessous.

Ces modifications ne seront d'application que lorsque la tutelle régionale les aura approuvées et lorsque les nouvelles cartes seront disponibles, ce qui devrait être le cas début 2016. Les habitants des zones concernées en seront préalablement informés par un avis toutes-boîtes.

En attendant, les dispositions actuelles restent d'application, vous en trouverez le détail sous l'onglet «se déplacer – se stationner» de notre site internet www.olln.be

Modifications pour Ottignies

- la carte de stationnement est renommée carte d'entreprise dans la mesure où la notion de carte de stationnement ne se limite pas aux seules entreprises se trouvant sur le territoire de Ottignies. Cette précision permet d'utiliser le terme «carte de stationnement» pour couvrir les autres types de cartes autorisant le stationnement dans le périmètre des zones d'Ottignies et de Louvain-la-Neuve. Le seuil maximum de cartes d'entreprise est de 50 cartes par entreprise.
- la carte à gratter est renommée carte de courtoisie. Cette carte permet de se stationner pour une durée consécutive de 5 heures dans tout le périmètre de la zone bleue. Le prix de 40€ par carnet de 10 cartes n'est pas modifié.



- le prix de la 3e carte riverain est de 300€.
- la carte espace privé est supprimée.
- dispense du paiement de la redevance pour les "voitures partagées".
- possibilité de l'application de la contrainte qui est de la compétence du Directeur financier lorsqu'une créance est liquide, exigible et certaine ainsi que le recours aux sanctions administratives dans le cadre du paiement de la redevance due.

Modifications pour Louvain-la-Neuve

- le seuil maximum de cartes d'entreprise pouvant être délivrées est augmenté de 40 à 50 cartes.
- création d'une carte de visiteur pour répondre aux besoins des visiteurs toute catégorie dont le lieu de destination se trouve dans la zone de stationnement réservée du quartier de Lauzelle. Pour rappel, cette zone réservée jusqu'ici aux seuls habitants du quartier a été créée afin de

juguler le stationnement sauvage et non autorisé de personnes voulant se rendre à L'Esplanade ou dans le centre urbain. Seuls les habitants de la zone réservée pourront se procurer ces cartes pour les distribuer eux-mêmes à leurs visiteurs. Le prix de vente de cette carte est fixé à 40€ pour 10 cartes, sachant que chaque carte pourra être utilisée, par une personne autorisée, pour couvrir une journée entière dans la zone de stationnement réservé. La carte de visiteur ne pourra pas être utilisée pour couvrir un stationnement ailleurs que dans la zone réservée.

- le prix de la carte de courtoisie est de 40€ par carnet de 10 cartes. Cette carte permet de se stationner pour une durée consécutive de 5 heures dans tout le périmètre de la zone bleue; elle ne permet pas de se garer dans la zone réservée de Lauzelle.
- le prix de la 3° carte de riverain est de 300€.
- dispense du paiement de la redevance pour les "voitures partagées".
- possibilité de l'application de la contrainte qui est de la compétence du Directeur financier lorsqu'une créance est liquide, exigible et certaine ainsi que le recours aux sanctions administratives dans le cadre du paiement de la redevance due.

OFFREZ UN MONDE DE DÉCOUVERTES!



OUVERT 7/7

7H-22H

Delitraiteur LIMELETTE Rue Charles Dubois, 6

1342 LIMELETTE





BON VALABLE AU DELITRAITEUR DE LIMELETTE LE DIMANCHE 13/12/2015

Hors tabac, alcool et sacs poubelles. *1 coupon par personne, non cumulable.





BON VALABLE AU DELITRAITEUR DE LIMELETTE LE DIMANCHE 20/12/2015

Hors tabac, alcool et sacs poubelles. 1 coupon par personne, non cumulable.





BON VALABLE AU DELITRAITEUR DE LIMELETTE LE DIMANCHE 27/12/2015

Hors tabac, alcool et sacs poubelles. 1 coupon par personne, non cumulable.











> 1000 EUROS

OFFERT POUR TOUTE COMMANDE DE VÉRANDA*

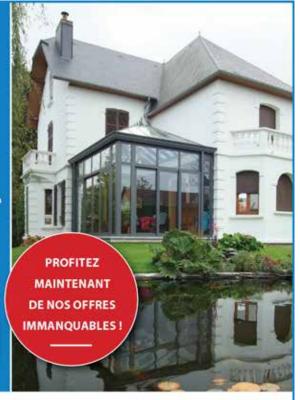
* valable pour toute commande contenant au minimum 10m² de surface au sol.

> PACK ISOLATION +

Double vitrage Ug 1.0 + warm-edge en suppléments...

OFFERTS!

Nouvelles primes à la rénovation pour 2015, venez vous renseigner auprès de nos délégués commerciaux.





ABIHOME WAVRE

Rue du Chemin de Fer 21 - 1300 Wavre (face aux Beaux-Arts) Tél.: 010 47 11 20 - info@abihome.be - www.abihome.be Autres showrooms à Bruxelles, Namur et Liège



Une Maison Arc-en-Ciel

La «MAC» du Brabant wallon était inaugurée le 2 octobre. Elle regroupe quatre associations actives en faveur des personnes homosexuelles, bisexuelles, trans, queers et intersexes.



La Maison Arc-en-Ciel du Brabant wallon rassemble quatre ASBL.

e Brabant wallon était la dernière des provinces wallonnes à ne pas encore disposer d'une Maison Arc-en-Ciel (MAC). Le manque est désormais comblé: une MAC a été inaugurée le 2 octobre à Ottignies, au 1er étage de la Maison de la Citoyenneté (15, rue des Deux Ponts).

Regrettant que beaucoup de couples homosexuels n'osent

pas encore se promener la main dans la main, l'échevin des Droits de l'Homme Michel Beaussart a souhaité que la MAC du Brabant wallon devienne un bel outil de progrès, où l'amour n'est jamais source de discrimination.

«Que ce soit pour une question d'origine, de couleur de peau, d'orientation sexuelle... toute discrimination est inacceptable», a-t-il déclaré. La soirée fut l'occasion pour Jean-Louis Verbruggen, président d'Arc-en-Ciel Wallonie, rappeler le chemin parcouru pour la reconnaissance des personnes homosexuelles. Il a évoqué la légalisation du mariage homosexuel (en 2003) et celle de l'adoption par deux personnes du même sexe (en 2006). La question de l'homophobie reste à travailler ; la loi sur la vérification de l'orientation sexuelle des demandeurs d'asile doit être changée.

Quatre associations

La MAC rassemble quatre ASBL: Alter Visio (www.alter-visio.be), Ex Aequo (www.exaequo.be), Tels Quels Wallonie (www.telsquels.be) et Les CHEFF (www.lescheff.be).Elle vous accueille toute la semaine, sauf le jeudi. ■



Proposez un stage citoyen

Faites découvrir votre métier, votre passion, votre association...

La Ville recherche de nouveaux partenaires pour le projet «Délibère-toi!», qui donne la possibilité aux jeunes de l'enseignement secondaire (12-20 ans) de s'engager dans des actions citoyennes: volontariat (entretien de sentiers pédestres, accompagnement de personnes porteuses d'un handicap...), formations, découverte de métiers (architecte, avocat, cuisinier, chimiste...).

Ces stages citoyens se dérouleront du 20 au 30 juin, dans toute la province.

Vous avez envie d'accueillir un ou plusieurs jeunes durant un ou plusieurs jours pour qu'il(s) découvre(nt) votre activité, votre passion? Faites-vous connaître auprès de notre service Affaires sociales (valentin.pecheny@olln.be, O10 / 43 61 77).



Concert au profit de Béthanie

Les ensembles vocaux «Il Diletto Vocale» (25 femmes), «Phoneomen» (15 hommes) et Music for Pleasure (10 musiciens sur instruments d'époque renaissance), dirigés par Daniel Lipnik, vous invitent à un concert «Renaissance italienne et anglaise», le samedi 12 décembre, à 20h, en l'église St-Géry de Limelette.

Au profit de la maison Béthanie de Louvainla-Neuve, maison communautaire habitée par quatre jeunes adultes handicapés mentaux, à L'Hocaille (lire le BCO n°181 de février 2013).

Prix des places: 30, 20, 15 et 10€, en vente à la librairie Agora de Louvain-la-Neuve.



Social

Adultes ou enfants endeuillés

es ASBL « Vivre son deuil-Belgique » (www.vivresondeuil.be) et « Parents désenfantés» (www.parentsdesenfantes.org) partagent les mêmes locaux – au n°15b de la rue du Culot, à Mousty – depuis avril 2014. La première compte une dizaine de bénévoles ; la seconde, une quinzaine. Ils collaborent, dans le cadre des ateliers Tournesol pour enfants en deuil (www.enfantsendeuiltournesol.be).

Deux nouveaux groupes d'accompagnement commenceront en janvier:

 Un groupe d'entraide pour adultes endeuillés : organisé en 4 rencontres de 2 heures, favorisant les échanges et la réflexion sur les difficultés du deuil, dans le respect du rythme de chacun.



Les bénévoles de "Vivre son deuil" et "Parents désenfantés".

 Un groupe Tournesol pour enfants endeuillés de 5 à 12 ans : organisé en 5 matinées (le samedi) : un lieu où les enfants peuvent laisser émerger leurs ressentis, par le biais de différents moyens d'expression. ■



lles de Paix

Merci de réserver un bon accueil aux bénévoles (ou mieux encore, rejoignezles!) qui se présenteront à vous à l'occasion de la campagne des lles de Paix, les 15, 16 et 17 janvier prochains.

L'association lles de Paix met en œuvre des programmes d'aide au développement avec des populations défavorisées dans divers pays d'Afrique et d'Amérique Latine. L'approche préconisée est celle du « self help »: apprendre à se prendre en charge, fournir les moyens techniques et matériels - dans les domaines économiques, sociaux et sanitaires - pour que ces populations puissent par la suite se débrouiller par elles-mêmes.

Les bénévoles vous proposeront des sachets de cartes postales et des «modules de la paix» au prix de 5€, également des sacs en coton au prix de 10€.



Action Damien

Merci de réserver aussi un bon accueil aux bénévoles (ou mieux encore, rejoignez-les!) qui se présenteront à vous à l'occasion de la campagne d'Action Damien, les 29, 30 et 31 janvier prochains.

L'ASBL Action Damien soigne des malades de la lèpre et de la tuberculose, depuis 50 ans. En 2013, les équipes médicales qu'elle soutient ont dépisté et soigné plus de 300.000 malades.

Les bénévoles vous proposeront notamment des marqueurs au prix de $6\mathbb{E}$ la pochette de quatre.



Oxfam s'emballe

Pour les fêtes, offrez des cadeaux symboliques «Oxfam s'emballe»! Vous surprendrez vos proches et les bénéfices permettront de soutenir des projets d'Oxfam. Être solidaire, n'est-ce pas cela le vrai esprit de Noël?

Une chèvre? De la SuperFood? Une plante contre l'érosion? Une ruche? Il y a des cadeaux pour tous les goûts et pour tous les budgets sur www.oxfamsemballe.be

Bénévole pour les devoirs?

Enseignant à la retraite, continuez de partager vos connaissances en aidant nos jeunes habitants qui fréquentent les écoles de devoirs.

rofesseur de math et physique retraité de l'UCL, Guy Campion est l'un des «animateurs» de l'école de devoirs (EDD) du Bauloy depuis plus de 5 ans. Il s'y rend tous les mardis et jeudis, pendant une heure, pour aider quelque huit élèves d'humanités (ils sont une quinzaine d'inscrits mais jamais tous présents en même temps) à effectuer leurs devoirs, préparer leurs interros...

«Au moment de terminer mon activité professionnelle, j'ai cherché un bénévolat qui structure la vie, donne certaines obligations... mais ne soit pas trop prenant», se souvient le Néolouvaniste. «J'ai choisi de m'impliquer dans une école de devoirs parce que je considère que l'éducation/la formation est un défiterriblement important. Le service Enseignement cherchait justement quelqu'un pour remplacer Pomme Benthuys au Bauloy.»

Guy Campion met ses 40 ans de métier au service des jeunes, qui lui en sont reconnaissants. Il essaie de leur donner le goût de l'étude, pour qu'ils ressentent le plaisir qu'on a à maîtriser une matière. Avec lui, la phrase «Je ne comprends rien» n'a pas de sens.

«Pour avoir donné énormément de monitorat à l'UCL, je sais assez vite détecter les points de blocage. C'est souvent un terme ou la mauvaise interprétation d'un concept qui empêche d'avancer. Quand on parvient à faire sauter le blocage, c'est une immense satisfaction.»

Pas méchants, les profs!

Au Bauloy, la plupart des élèves sont d'origine marocaine. Leurs parents ne parlent pas toujours le français ou ne l'écrivent pas. L'aide apportée par les bénévoles de l'EDD - Guy Campion, mais aussi Eléonore Coudère et deux étudiants du kot à projet «Kap



Anas Zarki, en 5e année au lycée Martin V, prépare son interro de math (sur les fonctions) avec Guy Campion.

Quart» - est donc précieuse.

«Ma femme et moi travaillions tous les deux à l'université. Avant d'y entamer leurs études, nos quatre enfants en connaissaient tous les codes. Ils n'avaient pas peur d'y entrer», explique Guy Campion. «Les jeunes que j'accompagne ici pensent que l'université ne leur est pas accessible, ils me disent que les professeurs sont méchants. Ils sont fatalistes. Les filles surtout, qui se voient un avenir de mère au foyer. Si on peut contribuer à leur donner leur chance, les pousser à avoir confiance en eux, à croire en leurs capacités, à se révéler... c'est un devoir moral.»

Le professeur se réjouit de l'entrée en médecine d'une ancienne élève de l'EDD qu'il a aidée en physique. Elle est tellement méritante qu'il l'a assurée de la poursuite de son soutien.

Beaucoup de satisfactions

Les qualités qu'il faut pour la fonction? Un certain calme (ce qui n'empêche pas de s'énerver parfois!), de la pédagogie, des connaissances dans les matières enseignées (Guy Campion se débrouille en langues, en histoire...).

«Ce que je vais vous dire va paraître un peu «fleur bleue», mais avant tout, il faut les aimer. On ne le ferait pas - surtout de manière bénévole - s'il n'y avait pas de l'attachement. Il faut croire en l'utilité de la démarche. Bien sûr on ne peut pas faire de miracles seul, ils doivent y mettre du leur. La solution de facilité serait de faire les devoirs à leur place, mais il ne faut pas tomber dans ce travers-là!»

Guy Campion reconnaît les satisfactions que la fonction apporte: grâce à cette activité, il continue à faire des mathématiques, se replonge dans des livres techniques, conserve ses bons réflexes.

«On se rend compte qu'on n'est pas tout à fait gâteux! En leur donnant confiance en eux, on garde confiance en soi. Il faut voir comme ils sont fiers de nous annoncer les beaux points obtenus.»

Et quand malheureusement les points sont mauvais?

« Ils ont toujours une bonne raison!» ■













PIERSON
c'est bon
010-41.42.43

ASSURANCES TOUTES BRANCHES PRETS ET PLACEMENTS



www.piersoncestbon.be

Plus de 7 tonnes de pommes pressées

La Ville et son Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) organisaient la 18e édition de la Fête de la Pomme, le 18 octobre à Céroux.

es amateurs de balades, nature, produits du terroir, découvertes culinaires. manuelles... activités se sont donné rendez-vous à la Fête de la Pomme, le 18 octobre, sur la magnifique place de Céroux. Ils s'y sont fournis en pommes (de nombreuses variétés anciennes) et produits dérivés. se sont renseignés auprès des associations, ont participé aux animations... Ils s'y sont aussi promenés - avec l'accompagnatrice en montagne Nathalie Demain, l'artiste Sandrine de Borman, la guide nature Françoise Baus... puisque la Fête de la Pomme clôturait la «Semaine des Sentiers».

«Les visiteurs ont pu rencontrer 30 exposants dont 13 du Brabant wallon et plusieurs d'Ottignies-Louvain-la-Neuve: la confrérie des vins de fruits, les Délices de Pinchart, Richard Robert de Rofessart (producteur de potirons et pâtissons), L'arbre à savon de Céroux-Mousty, les éditions Les Capucines de Limelette et la coutellerie du Douaire», énumère l'échevine de l'Environnement Julie Chantry.

Nos habitants ont profité de la présence de la Mobi-presse pour faire presser leurs pommes et repartir avec des jus en cubi.

«Les ateliers «furoshikis» ont eu un succès fou sur le stand de la Ressourcerie de la Dyle, de même que la fabrication de savon à base d'orties», se réjouit l'éco-conseillère Dorothée Hébrant.

Les cyclistes quotidiens du Gracq ont rencontré énormément de cyclistes, venus chercher le cadeau promis à ceux qui gagnaient la fête à vélo. Ils ont aussi fait de la sensibilisation auprès de ceux qui hésitent à se mettre en selle.

Les animateurs de la bourse aux plantes ont presque épuisé leur stock, la bibliothécaire a promis de revenir l'année prochaine avec un salon de lecture plus étoffé. Quel bonheur de raconter des histoires dans un niveau sonore ambiant très calme. Les petits qui écoutaient les aventures de pommes et de chenilles n'ont été distraits que par la photographe de la Ville: «applecheese»!















Environnement

Exposition Cop21

a galerie Saint-Hubert de Louvain-la-Neuve accueille l'exposition de photographies de l'association « #WeAreTheClimateGeneration » (une initiative européenne de sensibilisation au dérèglement climatique), jusqu'au 12 décembre, dans le cadre de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques. Aux heures d'ouverture de la galerie commerciale

Dans 7 pays, 7 photographes ont posé leurs regards sur 7 familles. Pourquoi? Parce qu'au sein d'une famille, en moyenne, 25 années séparent grands-parents, parents et petits enfants. 3 âges et pourtant une même génération: la Génération Climat. Une même génération, les contemporains d'une même époque. 25 ans, le temps d'agir, le temps qu'il nous reste pour cet incroyable rendez-vous de l'humanité avec elle-même.



Triez mieux vos sacs bleus

Une main rouge sur votre sac ? Vous y avez déposé un emballage non autorisé ! Le règlement de police vous impose de le rentrer avant de le soumettre, retrié, à la collecte suivante.

ous avez sans doute vu de nombreuses « mains rouges » collées sur les sacs bleus PMC, dans votre rue. L'Intercommunale du Brabant wallon IBW a décidé de sévir... en refusant systématiquement les sacs PMC mal triés. En effet, il semble y avoir de la relâche: le taux de résidus est devenu trop important, preuve que les consignes de tri ne sont pas respectées.

Que devez-vous faire, si votre sac est gratifié d'une « main rouge » ? En vertu du règlement communal, vous devez le rentrer et le retrier. Après avoir enlevé le ou les emballages posant problème, le soumettre à nouveau à la collecte (en ayant enlevé le film rouge de l'autocollant de refus).

Lors de la 1^{ère} collecte de novembre, beaucoup d'habitants n'ont

pas compris le message. La Ville a ramassé 17 m³ (!!!) de sacs PMC refusés, à Louvain-la-Neuve.

Nous faisons appel à votre bon sens, votre collaboration est capitale. Si les sacs ne vous appartiennent pas, merci de rappeler les termes du règlement à vos voisins. ■

Entretien des cimetières

Les produits phytosanitaires n'y sont plus les bienvenus.

es cimetières font l'objet d'une gestion partagée. Les familles sont responsables du maintien de la propreté du monument et de la parcelle qui l'entoure ; la Ville a la charge des espaces publics (allées, massifs, murets, terrains ou tombes non concédées qui ont fait l'objet d'une reprise).

Jusqu'il y a peu, l'entretien des cimetières était réalisé à l'aide de doses importantes de pesticides. Afin de respecter la législation «zéro herbicide» de 2014, leur usage a été fortement limité.

La présence de quelques végétaux dans les allées n'est donc pas un signe de négligence de nos services, mais le signe d'une évolution vers une gestion des lieux plus respectueuse de l'environnement.

Dans certaines zones, des semis de pelouses avec plantes couvresol ont été réalisés au printemps, pour rendre les cimetières plus verdoyants.

Les herbicides sont remplacés en grande partie par de l'arrachage manuel ou mécanique. Ces opérations sont réalisées aussi régulièrement que possible.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration. ■



TRANSFORMEZ votre bain en douche!





Plus pratique et plus facile d'accès, nous installons en 1 jour* une douche à la place de votre bain, proprement et sans dégâts! Douche sur mesure, pratique et esthétique.



DEVIS SUR PLACE SANS AUCUN ENGAGEMENT EN NOUS CONTACTANT :









Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00. Le samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

www.tobel.be









Contactez-nous sans engagement pour obtenir une offre.

Attention : Emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent Prêteur : Agricaisse S.C.R.L., Boulevard Sylvain Dupuis 251, 1070 Bruxelles ER : Peter Venneman | Boulevard Sylvain Dupuis 251 | 1070 Bruxelles.







Nos habitants publient

Un livre réalisé à partir de gravures.



Dominique Descamps.

près «Par un beau jour» et «Boutons et boutonnières», l'Ottintoise Dominique Descamps publie «Le corbeau et le fromage» aux éditions «Les Grandes Personnes». « Une fable à ma fontaine», annoncet-elle, « dans laquelle un corbeau entend redorer un blason terni autrefois par un certain affront». Un livre réalisé à partir de gravures, suite à

l'exposition «Remake» au musée de Mariemont, en 2013-2014.

« Cette exposition était initiée par l'Atelier du Livre de Mariemont. Un appel à création, sur le thème de la réappropriation, invitait à s'inspirer de livres de la Réserve précieuse du musée», explique Dominique Descamps. « J'y ai trouvé la fable «Le corbeau et le renard » illustrée par Gustave Doré. Une belle découverte, puisque je m'étais déjà amusée à réécrire cette fable. »

L'Ottintoise a soumis son texte et ses gravures aux éditions «Les Grandes Personnes», qui ont eu le coup de foudre pour ce travail.

« lls ont photographié mes originaux avec un grand souci du rendu. Le livre est superbement imprimé!»

Il est en vente (20€) à Louvain-la-Neuve, à la librairie Agora et chez «Livre et Art».

Un livre tactile

Dominique Descamps a des projets

plein la tête... qui l'empêchent de dormir! Ainsi, elle vient d'adapter «Boutons et boutonnières» pour les enfants malvoyants et aveugles, à la demande de l'Œuvre Nationale des Aveugles (ONA).

«C'est un livre tactile, une pièce unique. Epais de plus de 15cm, il comprend 10 pages d'illustrations et 1 page de couverture. J'ai dû retricoter tous les moutons, refaire les paysages en tissu, broder le texte, coudre les supports avec le texte en braille, concevoir trois cartes sonores, relier l'ensemble... en pensant le tout en fonction du toucher. Les cailloux ne pouvaient pas être brodés, ils devaient être plus durs: je les ai faits en boutons.»

Le livre a été présenté au concours Typhlo & Tactus (livres tact-illustrés adaptés pour les enfants malvoyants et non-voyants) en novembre en Italie (NDLR: à l'heure de boucler cette édition, nous n'en connaissons pas encore les résultats). ■

Dictionnaire des impertinents



L'Ottintois Jean-Pol Baras publie un «Dictionnaire des impertinents - de A à Z, les esprits les plus libres de la langue française» - aux éditions Genèse. De Pierre Desproges à François Rabelais, de Coluche à Voltaire, Jean-Pol Baras a choisi plus de 500 impertinents pour la drôlerie, la justesse et l'esprit de leurs impertinences. Il en offre les plus belles flèches au lecteur. 24,50€ en librairie. http://genese-edition.eu/

Jean-Pol Baras est aussi l'auteur de «En lisant le Nouvel Obs», paru chez Genèse en 2014. Il parcourt cinquante ans d'actualité à travers les articles qui ont tantôt contribué à forger sa formation politique, tantôt alimenté ses réflexions sur la marche du monde et l'évolution de la gauche. 22,50€ en librairie.

Le Credo est-il encore crédible?



Le Néolouvaniste Vincent Hanssens publie «Le Credo est-il encore crédible? Sens et pertinence aujourd'hui» aux éditions Mols. Tout au long d'un parcours systématique des articles du Credo, l'auteur propose de retrouver du sens à ce qui était devenu hermétique pour la plupart des lecteurs. 17€ en librairie. www.editions-mols.eu

Ancien vice-recteur de l'UCL, le sociologue est aussi co-auteur, avec Marcel Bolle De Bal, de «Le croyant et le mécréant», également paru aux éditions Mols.

L'accompagnement spirituel jusqu'à l'euthanasie

Gabriel Ringlet
"Virus me concherez nu sur la terre nue"

Li resurpagnanti sprinal jungal l'ordaniste

Gabriel Ringlet - citoyen d'honneur de notre ville, ancien vice-recteur de l'UCL aux Affaires étudiantes puis prorecteur chargé des Affaires régionales, de la Culture et de la Communication - publie «Vous me coucherez nu sur la terre nue» chez Albin Michel.

À l'approche de la mort, François d'Assise confiait à ses compagnons son souhait de reposer un moment « nu sur la terre nue ». C'est le sens de ce dévêtement ultime qu'explore l'écrivain et théologien Gabriel Ringlet, pour apporter un éclairage nouveau sur la fin de vie et son accompagnement. À partir de témoignages bouleversants et de son expérience personnelle dans un centre de soins palliatifs, il prend le parti de l'infinie douceur pour offrir un viatique qui trouve sens pour chacun.



La librairie Libris Agora de Louvain-la-Neuve accueillait Gabriel Ringlet le 18 novembre et Jean-Pol Baras le 20 novembre.

Prochain accueil: Jeanne Benameur, le 13 janvier.

www.librisagora.be, lln@libris-agora.com, 010 / 45 28 18.

Dédicaces d'auteurs

La librairie Le Petit Bouquineur (2, rue des Fusillés, à Ottignies), invite deux auteurs majeurs à l'occasion de ses journées portes ouvertes, les 12 et 13 décembre. Bernard Tirtiaux dédicacera ses ouvrages le samedi entre 14h30 et 17h30 ; Geneviève Damas, le dimanche, entre 14 et 17h. Au programme aussi: vin chaud, soupe à l'oignon, gâteaux maison... Bienvenue à tous!



010 / 41 75 30, petit.bouquineur@skynet.be

Espace Garage

Offrir le plus beau plaisir musical, le plaisir audacieux des découvertes. C'est l'objectif de la 21° saison de l'Espace Garage.

L'équipe de l'Espace Garage vous informe de ses prochains concerts, tous à 20h30:

- le 11 décembre au Centre culturel d'Ottignies: «Souffle d'Orient, Arménie et Turquie», avec notamment l'arménien Vardan Hovanissian (doudouk) et le turc Emre Gültekin (saz, voix et tambour). Concert organisé avec l'aide de l'échevinat des Droits de l'Homme, le Groupe local «54» d'Amnesty International, le RESO et le Comité des Arméniens de
- Belgique. Dans le cadre de la commémoration du centenaire du génocide arménien.
- le 13 janvier à la Ferme du Douaire: «Un Pierrot lunaire (Schönberg) de rêve» par Het Collectief et Marianne Pousseur, sous la direction de Reinbert de Leeuw. Het Collectief interprétera également le quatuor pour clarinette, piano et cordes de Paul Hindemith, oeuvre très rarement jouée.
- le 6 février à la Ferme du Douaire: «Hommage à Pierre Bartholomée». En plus de la création mondiale du nouveau Quintette pour clarinette et quatuor à cordes de l'Ottintois Pierre Bartholomée (lauréat du «Pôle d'Or» de notre Ville en 2007), le quatuor français Tana et Alain Billard (membre de l'Ensemble Intercontemporain) proposeront le 14e quatuor à cordes de Chostakovitch et le Quintette pour clarinette et cordes de Mozart. ■



Programme complet (encore le 20 février, le 16 avril et le 5 mai): www.espacegarage.be, espace.garage@skynet.be

Culture En visite **à Alost**

Des jeunes de notre ville ont découvert Alost à l'occasion du «Kosmopolite Art Tour», le 19 septembre.



En visite à Alost.

a 2º édition du festival de graffiti «Kosmopolite Art Tour» (KAT) faisait étape à Louvain-la-Neuve, du 31 juillet au 7 août (lire le BCO n°197 d'octobre 2015), après Bruxelles et avant Alost.

La Cellule de Développement Communautaire (CDC) de la Ville a proposé aux jeunes Ottintois et Néolouvanistes de découvrir le volet flamand du festival, en organisant une visite à Alost, le 19 septembre. En partenariat avec la maison des jeunes d'Ottignies «Centre Nerveux», la maison des jeunes de Louvain-la-Neuve «Chez Zelle» et l'ASBL «Gratte», dont le projet est de favoriser la rencontre entre jeunes porteurs d'un handicap mental léger à modéré et jeunes «valides».

Quatorze jeunes de tous horizons ont participé à cette journée. Ils ont

d'abord visité quelques sites où des fresques avaient été réalisées, avant de se diriger vers le cœur du festival: les «carnavalswerkhallen» (ateliers du carnaval).

«La vingtaine d'artistes invités s'affairaient sur les murs extérieurs d'immenses hangars, faisant parader leurs lignes nouvelles à côté des couleurs parfois fatiguées des œuvres déposées là quelques années plus tôt», explique Antoine Dubois, de la CDC. «Autour d'eux, des DJ's et des skateurs – dont nos «Riders» néolouvanistes de la Skatoria – assuraient une ambiance permanente.»

Les jeunes ont partagé un repas en assistant à la genèse de la fresque «UTOPIA» dédiée à Thomas More pour le 500° anniversaire de la parution de son ouvrage «Utopie». Fred Lebbe, animateur de «Chez

n(0) 010 / 47 47 47

Zelle» et organisateur du KAT, collaborait à la réalisation de cette fresque.

«En guise de dessert, il a emmené une partie du groupe à la découverte d'œuvres nouvelles et anciennes. Il a initié les jeunes aux différentes techniques, types de dessins et sous-disciplines. Le groupe était captivé», se souvient Antoine Dubois. «D'autres jeunes, déjà habitués à manier la bombe aérosol, ont choisi de découvrir les œuvres par eux-mêmes et d'aller à la rencontre des artistes.»

Les jeunes se sont rejoints à l'intérieur des hangars pour découvrir des trésors « improbablofantasmagoriquo-étranges ».

« D'immenses personnages en frigolite, anciens géants du carnaval reconnu patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO, abandonnés par leurs pères sculpteurs contre quelques centaines d'euros, voire un bac de bière. »

En fin de visite, William et Robin, deux «graffeurs» du groupe, ont proposé d'initier les autres jeunes à leur art. Aussitôt dit, aussitôt fait : de retour au Centre Nerveux, les «touristes» d'un jour y ont composé leur propre fresque.

« C'est ainsi que nous avons terminé ces quelques heures de partage : tous peintres. Même si certains se sont révélés plus gaffeurs que graffeurs!».

Peintures et photos

Les Ottintois Ely Denies et André Focant, respectivement peintre et photographe, vous invitent à découvrir leur exposition «La Belgique, son peuple, ses joies, ses pleurs», du 8 décembre au 9 janvier (attention: fermeture du 24/12 au 4/01), au Forum des Halles de Louvain-la-Neuve (Office du tourisme – Inforville, à côté des guichets de la gare). Tous les jours sauf le dimanche, de 9 à 17h (le samedi, de 11 à 17h).



Théâtre ou musique: des places à gagner!

Envoyez-nous une photo de votre plus beau réveillon, ou une anecdote liée à un réveillon passé, et profitez d'une chouette soirée au Théâtre Jean Vilar, au Centre culturel d'Ottignies ou à la Ferme du Biéreau, invités par les partenaires du Pôle culturel.

'est le mois des cadeaux! Les partenaires du Pôle culturel, en collaboration avec la rédaction du Bulletin communal, ont décidé de gâter les habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Lecteurs du Bulletin communal. envoyez-nous une photo de votre plus beau réveillon, une photo qui évoque le réveillon pour vous (avec quelques mots qui justifient votre

choix), ou une anecdote liée à un réveillon passé (dufrenemc@olln.be ou Rédaction du BCO, MC Dufrêne, av. des Combattants, 35, à 1340 Ottignies) avant le 22 décembre. Vous remporterez peut-être des places pour les spectacles programmés les 8 et 16 janvier à la Ferme du Biéreau, les 13 et 19 janvier au Théâtre Jean Vilar et le 10 mars au Centre culturel d'Ottignies.

Les envois les plus sympathiques, touchants. drôles... seront récompensés. Leurs auteurs seront prévenus par téléphone. N'oubliez pas de mentionner vos coordonnées complètes, y compris le numéro de téléphone où nous pourrons vous joindre, ainsi que le spectacle auquel vous aimeriez assister.

Quel spectacle vous tente?

La Ferme du Biéreau accueille Kris Dane le 8 janvier ; Akro le 16 janvier.



Le Bruxellois Kris Dane a œuvré dans une multitude de projets artistiques (opéra Philippe Boesmans, Aka Moon, Ictus) et de groupes (dEUS, Ghinzu). Ayant repris son chemin

de «lonesome cow-boy», il trace un sillon aux accents blues-rock-folk-gospel dépouillés et à la portée universelle. Le Centre culturel programme «L'enfant sauvage», le



Après un retour scénique avec Starflam salué lors des derniers festivals d'été, Akro, revient pour présenter Quadrifolies, son 4e album. Textes léchés, orchestrations savantes, profondeur du

propos, Akro parle à toutes les générations et sans restriction. Accompagné d'un band qui cogne, il risque de faire trembler la Ferme!

Le Théâtre Jean Vilar programme «L'Odyssée», d'après l'œuvre d'Homère et la musique de Monteverdi, du 12 au 15 janvier à l'Aula Magna.



Embarquez aux côtés d'Ulysse, rencontrez nymphe Calypso, combattez les Cyclopes, résistez aux sirènes... et (re)découvrez ce chefd'œuvre de notre culture dans une commedia dell'arte épique. Un spectacle total et familial.



«J'habitais une petite grâce, maison sans j'aimais le boudin» (du 19 au 30 janvier au Jean Vilar) est un spectacle d'une belgitude absolue, inspiré du récit autobiographique de Jean-Marie Piemme

«Spoutnik». Une évocation tonique qui donne à revivre la réalité sociale et économique de la seconde moitié du 20° siècle en Wallonie.



10 mars. Un spectacle de Céline Delbecq, inspirée par 12 années d'expérience en tant que bénévole dans une institution d'enfants - puis d'adolescents - placés par le juge. ■

Gagnez des places!

La Ferme du Biéreau offre 2x2 places pour la soirée du 8 janvier (à 20h30) et 2x2 places pour la soirée du 16 janvier (à 20h30).

L'Atelier Théâtre Jean Vilar offre 2x2 places pour la soirée du 13 janvier (à 20h30) et 2x2places pour la soirée du 19 janvier (à 20h30).

Le Centre culturel offre 3x2 places pour la soirée du 10 mars (à 20h30).



votre partenaire en communication, **près de chez**

vous!



Conseil, conception, création, prépresse, production.

Dépliants, annonces, brochures, affiches, invitations, identité visuelle, illustrations, sites internet...

« Office de l'Orangerie »

15, rue Colleau - 1325 Chaumont-Gistoux T: + 32 (0)10 88 17 90 Fax: + 32 (0)10 88 97 48







Sur le podium!

Merci aux 16 sportifs de l'équipe officielle, aux scouts et aux habitants qui ont permis à notre Ville de se classer 2° au Trophée Commune Sportive, le 26 septembre.

ttignies-Louvain-la-Neuve s'est classée 2° dans la catégorie des villes de plus de 20.000 habitants (après Charleroi), le 26 septembre à Mouscron, à l'occasion de la 19° édition du Trophée Commune Sportive de l'Adeps.

1ère à la pétanque, 2° en natation, 3° en badminton, 4° au tir à l'arc, 7° au VTT... mais malheureusement 50° au mini-foot.

«Ce n'est pas grave», tempère l'échevin des Sports Benoît Jacob. «Les jeunes joueurs du Buston étaient hyper motivés. Ils étaient d'ailleurs les premiers arrivés pour ne pas risquer de rater le départ des cars, au petit matin. Ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes et se sont bien amusés. C'est le plus important.»

Notre Ville a été classée 1ère pour la participation des habitants: la



Ils ont défendu les couleurs de notre Ville à Mouscron.

plus belle victoire, pour l'échevin des Sports. Plus de 200 habitants et scouts (de la 25° Unité du Petit-Ry et de la 26° Unité de Louvain-la-Neuve) ont rejoint Mouscron (la Ville avait prévu 4 autocars!) pour y tester des sports aquatiques, de ballon, de raquette, de combat... et ainsi améliorer le score de l'équipe officielle.

En marge des activités sportives, la

Ville avait organisé la visite du Centre d'interprétation Marcel Marlier «Dessine-moi Martine», pour ceux qui voulaient compléter leur journée par un volet culturel/touristique. Une trentaine de nos habitants ont profité de cette aubaine.

«C'est de bon augure pour l'avenir: nous allons gagner la 20° édition, l'an prochain!», promet l'échevin des Sports. ■

Plus de 470 inscrits au jogging de la Ville

Deux chèques, de 1320€ chacun, ont été remis aux associations «La vie là» et «Make a wish», le 27 septembre.

a Ville et son Centre Sportif Local Intégré (CSLI) organisaient un jogging (6 et 10km), le 27 septembre, au départ du centre sportif de la Plaine des Coquerées. Au profit de l'association d'Ottignies «La vie là» et de «Make a wish».

«Avec plus de 470 inscrits, nous avons largement dépassé nos espérances», se réjouit le directeur du CSLI Jacques Horlait. «Vu ce succès, nous avons décidé de pérenniser cet événement. Le jogging aura lieu chaque dernier dimanche du mois de septembre.»

«C'est intéressant de jumeler le sport et le social. Beaucoup de gens ont participé pour la bonne cause, en courant ou en marchant», ajoute l'échevin des Sports Benoît Jacob. «Nous ne souhaitons plus collaborer avec la «Woman Race» et préférons cette formule, au bénéfice d'associations notamment locales.»

Le CSLI a pu compter sur l'aide efficace de Marcel et Patricia Denis, organisateurs du Challenge du Brabant wallon, et des athlètes Louise Deldicque et Adrien Stouffs. ■



Sport

Mérites sportifs

Notre Ville a mis à l'honneur les athlètes et équipes qui ont accompli des résultats remarquables durant la saison sportive écoulée, le 9 octobre au Centre sportif de Blocry. La cérémonie était animée par les kots à projet Circokot et Kotéclown, ainsi que les pom-pom girls de Louvain-la-Neuve. Le journaliste sportif Pierre Thirion assurait les interviews des invités et des lauréats.



Invité à remettre le prix «Espoir féminin» à la nageuse Elise Descamps du Boust, le directeur de l'ASBL Amarrage (aide à l'enfance) Thierry Verdeyen en a profité pour évoquer le sport social.



Le secrétaire du Cercle de Réadaptation Sportive des Coronariens d'Ottignies (CRSCO) Leslie Lemajeur a parlé du sport santé, avant de remettre l'Espoir masculin à Amaury Ketele du club de tennis de table CTT Blocry.



Le bourgmestre Jean-Luc Roland remet traditionnellement un prix à un bénévole particulièrement actif au sein d'un club local. C'est Patricia et Marcel Denis qu'il a remerciés cette année, pour avoir repris le Challenge du Brabant wallon (jogging).



L'équipe féminine de basket «Les Castors de Braine» a remis le Mérite individuel féminin à Louise Deldicque (CS Dyle – athlétisme) et Aurélie Romanini (Ligue francophone belge de Sauvetage).



Le Mérite individuel masculin a été remis à Martin Delguste, du CS Dyle, par Joachim Gérard. L'occasion pour celui-ci d'évoquer le handisport.



L'échevin des Sports Benoît Jacob a remis son prix au club «Les Dauphins bleus», qui permet aux personnes porteuses d'un handicap de pratiquer la natation à la piscine du Collège du Christ-Roi.

Le prorecteur de l'UCL Marc Francaux a remis le prix «Espoir collectif» à l'équipe du 4x100m cadette du CS Dyle (Lara Patris, Céline Gautier, Marine Coppens et Elise Bourgeois). Auparavant, il a parlé du sport de haut niveau.

Le président du Parlement de Wallonie André Antoine a décerné le mérite collectif à l'équipe Senior 1 du club de rugby ROC, montée en division 1. La soirée fut l'occasion d'honorer aussi l'ancien directeur du complexe sportif de Blocry Yves Leroy ainsi que les sportifs qui ont brillamment défendu les couleurs de notre ville au Trophée commune sportive 2015 à Mouscron. ■















Chalets et sapins

Louvain-la-Neuve déploie son 21° marché de Noël sur les deux places principales du centre-ville. Le rayonnement de ce marché ne cesse de croître, grâce à son esprit de convivialité et de partage.

Sur la Grand-Place, jusqu'au 20 décembre

Rendez-vous pour une promenade savoureuse à travers la trentaine de chalets d'artisanat et de produits du terroir installés au cœur d'une multitude de sapins enneigés. Vous y trouverez des idées originales pour vos cadeaux. Les plus gourmands se laisseront tenter par quelques mets salés accompagnés de champagne et de vin chaud, ou par des pâtisseries, croustillons et pains d'épices. La

particularité de ce village, c'est son grand feu de bois qui crépite 24h/24 et ses chalets agréablement décorés, où les visiteurs peuvent prendre place sur une peau de mouton pour profiter de l'atmosphère authentique.



Sur la place de l'Université, du 11 au 20 décembre

A partir du 11 décembre, le marché de Noël s'agrandit! C'est plus d'une soixantaine d'exposants qui vous proposeront des créations artisanales, dans la plus pure tradition de Noël: personnages de crèche en céramique, bijoux, objets de décoration, bougies, bonnets, gants et écharpes réalisés à la main, guirlandes lumineuses... A travers les allées, des producteurs feront goûter leurs produits comme le foie gras, la flammekueche au Maroilles, la confiture, la truffe ou encore

l'hydromel... L'ambiance y est tout aussi festive! Lorsque les artisans ferment boutique, le public se retrouve devant la roulotte à vin chaud de Moselle. La place de l'Université prend alors des airs de petit bal aux lampions. » ■







Noël récup'

Cyréo, coopérative à finalité sociale qui travaille dans la revalorisation du petit électro et des cartouches d'encre, organise un pôle «Faites/Fête 100% récup'» les 17, 18 et 19 décembre, de 12h30 à 17h30, à la Maison du Développement Durable (MDD) de Louvain-la-Neuve (place Agora, 2). Vente d'articles de seconde main, objets récupérés, réparés, valorisés... pour penser Noël autrement.



Noël Kiwanis

Le club «Kiwanis Ottignies-Cœur de Ville» organise son traditionnel «Noël Kiwanis dans la Cité», le dimanche 13 décembre, de 9 à 16h, sur le parking du magasin Carrefour, avenue Provinciale, à Mousty.

Vous pourrez y déposer:

- Pour la section locale de la Croix-Rouge : vêtements et chaussures en bon état, couvertures et couettes ;
- Pour la Maison Maternelle d'Ottignies: vaisselle, couverts et batterie de cuisine, petits meubles pour chambre, électroménager, linge de maison, draps 1 personne, couettes et tentures, articles de puériculture, vêtements pour enfants de O à 3 ans.
- Pour les repas offerts aux démunis d'Ottignies par la Société Saint-Vincent de Paul: des vivres non périssables.

Les membres du Kiwanis aideront au déchargement et les donateurs se verront offrir vin chaud, chocolat chaud et peket!



0486 / 84 69 71 - www.kiwanisottignies.be

Les plus belles **décorations de Noël**

Inscrivez-vous sans plus tarder!

ous vous l'annoncions dans le BCO d'octobre: la Ville organise un concours des plus belles décorations de Noël qui ne nécessitent pas d'éclairage ou qui sont équipées d'un éclairage de type «LED».

Inscrivez-vous jusqu'au 14 décembre (service Citoyenneté, 2, Espace Cœur de Ville, à Ottignies ou valentin.pecheny@olln.be).

Le concours est ouvert aux candidats domiciliés à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Les décorations devront être visibles du 18 décembre au 13 janvier et seront appréciées suivant les éléments suivants: impression générale, respect de l'environnement/esprit « développement durable », fait maison/créativité, visibilité.

Les gagnants seront récompensés par des chèques cadeaux valables chez plusieurs de nos commercants.

Faites partie du jury

La Ville recherche trois personnes pour constituer son jury. Un défraiement est prévu pour leurs frais de déplacement. Intéressé(e)? valentin.pecheny@olln.be ou O10 / 43 61 77 (avant le 14 décembre).

«Les ambassadeurs» dans notre ville

La nouvelle émission touristique de la RTBF «Les ambassadeurs» a fait étape à Ottignies-Louvain-la-Neuve, les 30 novembre, 1er et 2 décembre. Diffusion le samedi 23 janvier!

«La clé des champs» et «Télétourisme» ont disparu de la grille des programmes de la RTBF au profit d'un nouveau magazine hebdomadaire de 52 minutes, «Les ambassadeurs», qui plonge le téléspectateur en immersion dans une localité.

Le principe est de suivre un duo de touristes belges ou étrangers,

choisis au hasard (sur base des candidatures déposées auprès de la chaîne), à la découverte de la ville, de ses curiosités touristiques et de ses activités populaires et insolites. L'occasion de partir à la rencontre des habitants du cru, sans doute les meilleurs ambassadeurs de leur petit coin de Wallonie ou de Bruxelles!

Au menu: trois rubriques - sur

le patrimoine, la ruralité et la gastronomie - entrecoupées d'activités, avec les présentateurs des deux anciennes émissions (Philippe Soreil et Guy Lemaire), en compagnie d'Armelle et du chef Jean-Philippe Watteyne.

Ne manquez pas la carte postale d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, le samedi 23 janvier, sur la Une télé. ■

Noël de La Baraque

La crèche La Baraque (rue de la Baraque, 129, à Louvain-la-Neuve) vous invite à son marché de Noël «A travers le monde magique de Disney», le samedi 12 décembre, dès 10h. Repas festifs, ambiance féérique, animations et artisans.



Noël des chorales

Les chorales La Ribambelle, La Saltaralle, la chorale paroissiale et ses musiciens vous invitent à un concert de Noël (et goûter!) au profit de l'Entraide de Blocry, le dimanche 13 décembre, à 15h3O, en l'église de Blocry (rue Haute, à Ottignies). PAF: 10€/8€ en prévente.

Animation de Noël (musique et chants) par la Philharmonie Royale Concordia (PRC) et les chorales St-Rémy, Canta Cosi et La Saltarelle. Le vendredi 18 décembre, à 20h, en l'église St-Rémi d'Ottignies. PAF: 6€.

(Info)

010 / 41 94 10 - barbierchristiane@gmail.com

24Heures vélo: maturité et générosité

Le bateau viking du Kot Méca a remporté la 39° édition des 24Heures vélo, dans la catégorie «folklo». La police et les secouristes de la Croix-Rouge dressent un bilan encourageant: moins d'admissions au Poste Médical Chirurgical et moins d'arrestations qu'en 2014.

es étudiants organisateurs du CSE sont soulagés. La 39° édition des 24Heures vélo, les 21 et 22 octobre, s'est déroulée dans l'esprit bon enfant espéré. La Highlife Dreamteam, Promosport et le Kot Méca sont arrivés en tête du classement, respectivement dans les catégories «course», «humanitaire» et «folklo». Ce sont finalement 94 vélos qui ont pris le départ.



Les secouristes de la Croix-Rouge ont totalisé 128 entrées au Poste Médical Chirurgical (PMC), soit une dizaine de moins que l'an dernier. La plupart (75%) pour des pathologies liées à la traumatologie (principalement suite à des chutes, quelques cas de rixes), le reste (25%) pour des intoxications diverses.

Si 14 cas ont nécessité une évacuation vers les hôpitaux d'Ottignies, Nivelles et Bouge (pour suite de soins), seuls 3 cas ont été répertoriés «T1», c'est-à-dire nécessitant des soins immédiats. Les secouristes se réjouissent de la présence désormais d'étudiants dans



les ambulances, qui connaissent bien les lieux et facilitent ainsi les déplacements.

Bilan de la police

La police a totalisé 17 arrestations administratives et 5 judiciaires (pour 18 et 10 en 2014). Dans le détail: deux vols avec violence, une détention de stupéfiants avec soupçon de vente, un fait de coups et blessures, une détention d'arme prohibée (menaces avec un couteau).

En matière de roulage: 14 constats de conduite en état d'ivresse, un cas de conduite sous l'influence de stupéfiants, trois retraits de permis pour une période de 15 jours et 6 accidents.

La police n'a pas interpellé de mineurs (leur présence sur le site était interdite au-delà de 23h).

L'aire de repos n'a accueilli que 67 personnes (25 lits occupés en même temps), pour 94 en 2014 et 127

"The place to be (seen)"

Ils étaient tous là! Charles Michel, Didier Reynders, Jacqueline Galant, André Antoine, Carlo Di Antonio, Jean-Michel Javaux... à côté du bourgmestre Jean-Luc Roland et du recteur Vincent Blondel, pour participer au tour d'honneur lançant la 39° édition des 24Heures vélo.



en 2013. On explique cette faible fréquentation par le changement de localisation (au lycée Martin V cette année).

Maturité, générosité

Ces résultats rassurants sont le fait de plusieurs facteurs: moins de monde que de coutume (la police parle de 25.000 personnes alors que le CSE en attendait 45.000) sans doute à cause de la météo pluvieuse, interdiction des alcools

autres que la bière et des contenants en verre, distribution gratuite d'eau...

Les représentants de l'UCL parlent d'un « événement festif de maturité et de générosité», plus seulement à destination des étudiants. Il séduit les enfants, les adolescents et depuis deux ans, les adultes, lors d'une fête des voisins à l'ambiance particulièrement sympathique.

Excellente initiative: les gobelets

réutilisables. Ils sont entrés dans les mœurs, ce qui permet de réduire la quantité de déchets et la durée du nettoyage de la ville.

« J'espère qu'on dépassera les 100 vélos pour la 40° édition... et j'attends les 400 ans pour que nous soyons reconnus patrimoine mondial de l'Unesco» a déclaré le vice-recteur aux Affaires Etudiantes Didier Lambert.







Les 24Heures vélo n'attirent pas seulement les étudiants. Les enfants sont de plus en plus nombreux à passer l'après-midi au village animé par les kots à projets.

Concours Léonard

Plus de 600 participants!

ous m'êtes redevables de six litres et demi de sueur! Ce fut vraiment difficile pour moi de vous départager!»

Le scénariste de BD Bob de Groot était à l'honneur, le 20 septembre dans la galerie du Douaire. On y remettait les prix du concours de coloriage et scénarios «Léonard», organisé dans le cadre des Fêtes de Wallonie.

« Vous vous êtes tous vraiment bien débrouillés! Cela dit, il est heureux pour certains d'entre vous que ce ne soit pas un concours d'orthographe!»

L'orthographe! L'échevin des Fêtes et de la Jeunesse Benoît Jacob, dans le jury avec aussi deux représentants du Comité des Fêtes de Wallonie, a failli tomber de sa chaise à plusieurs reprises. « Mais on n'a pas tenu compte des fautes au moment d'arrêter le classement! On a privilégié l'imagination. »



Félicitations aux gagnants!

Les gagnants sont repartis avec des BD dédicacées, des figurines... et pour les trois premiers de chaque catégorie, leur œuvre agrandie en format poster.

Félicitations notamment à Arthur Vandenheede, Ahlam Taybi, Victor

Sonveaux, Ombeline Carton et Laudine Somville, qui ont remporté les 5 premiers prix du concours «Scénario» ; à Shyun Leong, Pauline Ronsse, Elyse Leroy, Jonas Delnest et Romane Froidmont, qui ont remporté les 5 premiers prix du concours «Coloriage». ■

Visites guidées pour groupes

Louvain-la-Neuve, la cité universitaire, ses musées, ses faces cachées, tant de mystères à découvrir! Laissez-vous surprendre par l'une des visites guidées pour groupe organisées, à la demande, par l'Office du Tourisme-Inforville.

'Office du Tourisme-Inforville est à votre service, toute l'année, pour l'organisation d'un moment ou d'une journée complète pour votre groupe à Louvain-la-Neuve et au-delà. En effet, de nouveaux partenariats ont été mis en place: avec la Ville de Leuven et l'Abbaye de Villers-la-Ville. Il vous est désormais possible de combiner, en une journée, la visite d'un de ces deux lieux avec une visite thématique de Louvainla-Neuve: visite urbaine (art dans la ville, Kosmopolite Art Tour...), nature (bois de Lauzelle, lac...), gourmande (parcours culinaire, micro-brasserie «Brasse-Temps», insolite (coulisses de l'Atelier Théâtre Jean Vilar...).

Les informations pratiques et les tarifs sont mentionnés dans une nouvelle brochure, disponible à l'Office du Tourisme-Inforville (galerie



L'Office du Tourisme – Inforville propose des visites thématiques de Louvain-la-Neuve, notamment pour découvrir les fresques réalisées lors du Kosmopolite Art Tour 2015.

des Halles, à Louvain-la-Neuve, près des guichets de la gare) et l'Accueil de l'administration communale à Ottignies (Espace du Cœur de Ville).■



Les Comédiens du Petit-Ry

Les Comédiens du Petit-Ry joueront «Le mariage de Melle Beulemans» de Fonson et Wicheler, les 22, 23 et 30 janvier à 20h15, et le 31 janvier à 15h15, dans les locaux du Collège du Christ-Roi (25, rue de Renivaux, à Ottignies). Dans une mise en scène d'Anne Goffin, assistée de Claire Manet.

«Un événement», annonce la comédienne Laure Destercke. «Pour la première fois, une troupe de comédiens amateurs a le droit de jouer cette pièce auparavant réservée aux professionnels!». PAF: 10€/8€ (étudiants et + de 65 ans).



Papy conteur, mamy conteuse

La bibliothèque d'Ottignies organise une formation/initiation à la lecture aux tout-petits, pour les seniors désireux d'aller conter dans les crèches. A la Résidence du Moulin, le mardi 12 janvier de 10 à 12h, le vendredi 15 janvier de 14 à 16h et le vendredi 29 janvier de 14 à 16h. Accès gratuit.



010 / 43 65 11 (CPAS, Bénédicte Gabriel) 0473 / 50 23 50 (bibliothèque d'Ottignies, Véronique Pleuger)

Les jours gourmands



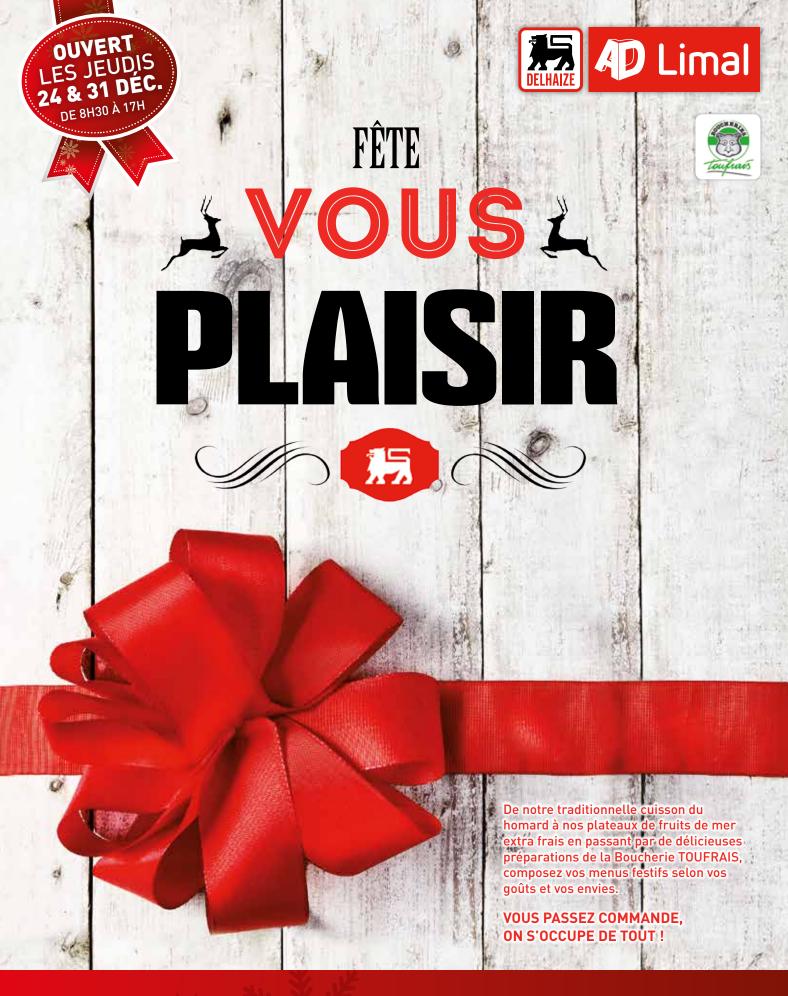
L'action «Les jours gourmands d'Ottignies-Louvain-la-Neuve », organisée par l'échevinat du Commerce, se clôture le 13 décembre. Profitez des offres spéciales proposées dans quinze restaurants. www.olln.be

Gospel for life





Au profit de l'ONG «Louvain Coopération » qui lutte contre la faim, la pauvreté et la maladie, aux côtés des populations défavorisées, dans 8 pays en Afrique, Amérique latine et Asie.



Espace agrandi et entièrement rénové!

AD DELHAIZE Limal «Chez Darche» • Tél. 010 42 03 03

NOUVEL HORAIRE - ouvert tous les jours :

Le lundi de 13h à 19h • Du mardi au samedi de 8h30 à 19h • Dimanche et jours fériés de 8h à 12h



Habitants

Jour d'automne au bois de Lauzelle

Par Jean-Claude Mangeot, garde forestier du bois de Lauzelle (avec MCD).

Le chant du pic noir couvrait la lande. L'oiseau redonnait vie à un arbre mort, le faisant résonner sous les coups puissants de son bec.

J'étais accoudé à un arbre et admirais les volutes de brume qui caressaient la plaine.

Je traversai le champ de bruyères pour continuer ma ronde, en évitant de déranger un orvet qui se réchauffait sous les derniers rayons du soleil.

Arrivé près du grand étang, mon regard fut attiré par le mouvement d'un arbre qui se balançait de manière peu orthodoxe... et qui disparu, comme par enchantement. Je pris ma paire de jumelles et compris: un castor visiblement avait faim! Je me fis tout petit pour ne rien perdre de cet instant magique. «Belle journée» pensai-je, en le regardant avaler l'écorce de l'aulne comme un enfant dévore une tartine! Tout à coup, un solide coup de queue à la surface de l'étang mit un terme à la restauration du sympathique animal. Un chevreuil qui approchait en silence pour déguster les pousses savoureuses des grandes prêles avait surpris un membre de la petite colonie, lequel avait donné l'alerte.

Je repris ma ronde en direction de la clairière aux lapins, lieu-dit où des lapins jouaient en pagaille, il y a une dizaine d'années. La myxomatose mit un terme aux jeux et laissa la clairière orpheline de ses petits rongeurs.

Arrivé dans la zone, je vis le sol



retourné et des mottes de terre projetées un peu partout. « Mince » me dis-je, «la horde de sangliers est revenue!». J'avais déjà constaté quelques incursions et savais que la horde tournait dans les environs. En analysant les traces, je conclu avoir affaire à une laie et deux ou trois petits d'une vingtaine de kilos. La sonnerie de mon GSM me fit replonger dans le monde des hommes. La guerre du golf venait de commencer! De fait, les sangliers n'y avaient pas été de groin mort... car à côté des dix-huit trous officiels, les golfeurs avaient maintenant l'embarras du choix! Heureusement, la horde ne resta que quelques jours sur le territoire de Lauzelle.

En retournant dans le bois, une tache jaune attira mon attention. Des chanterelles en groupe se trouvaient au pied d'un pin Sylvestre, en rond, comme une multitude de sièges attendant la venue prochaine des fées.

La légende raconte que lorsque les girolles apparaissent, les elfes se rassemblent la nuit, s'assoient sur les corolles des champignons pour chanter et signifier à la forêt que l'automne est arrivé, que toute la vie du bois doit se préparer: s'endormir ou migrer vers des cieux plus cléments.

Des bandes de passereaux semblaient avoir entendu le message: ils volaient au faîte des arbres, en direction du Sud. Un rouge-gorge se mit à chanter dans le buisson d'aubépine et déjà, au loin, le hululement d'une hulotte me rappela que les nuits allaient devenir de plus en plus longues...

C'était une journée ordinaire au bois de Lauzelle, une journée d'automne. Simplement la vie, ma vie. ■

Jean-Claude Mangeot nous informe de la diffusion de deux documentaires sur le bois de Lauzelle, dans le cadre de l'émission de la RTBF «Le Jardin Extraordinaire», le 1er et le 2e dimanche de mars. On le verra aussi dans «Les ambassadeurs» (également à la RTBF), le 23 janvier. Soirées télé en perspective!

Maiorité

Ottignies-Louvain-la-Neuve, une ville de la planète

Depuis la révolution industrielle, le développement observé notamment en Europe et donc en Belgique a apporté beaucoup de confort et de bien-être à ses habitants. Nous en bénéficions aujourd'hui!

contrepartie de développement a été une très importante émission de CO2. Avant la révolution industrielle, il n'y avait pas d'augmentation de CO2 car celui-ci provenait de ressources naturelles le captant l'atmosphère. La consommation de charbon, puis de pétrole et de gaz, a changé la donne, transformant le CO2 enfoui en CO2 atmosphérique. Tous ces vecteurs énergétiques ont été abondants, permettant de faire tourner des machines, de nous éclairer, de nous chauffer, de nous mouvoir... Notre développement vient en grande partie de l'énergie!

L'actualité est là: à Paris, les gouvernements devraient s'engager à réduire leurs émissions. Depuis 1992, à Rio, les chefs d'Etat se sont engagés à conserver le développement, en réduisant les gaz à effet de serre. Cet engagement n'a pas été couronné de succès, l'accroissement des émissions de CO2 se poursuit partout. La stabilisation des émissions de CO2 que certains annoncent dans des pays riches est un leurre: la production des objets que nous consommons a été déplacée notamment en Chine, ce qui implique que la croissance des émissions de la Chine est un peu la nôtre!

Comment expliquer cette augmentation de gaz à effet de serre? L'envie de plus de confort

pour ceux qui en profitent déjà, l'envie d'un peu de confort pour ceux qui peuvent enfin se le permettre...

Regardons les choses comme elles sont: les pays riches ont été les premiers à déverser du CO2 dans l'atmosphère. Leur dette écologique est plus grande que celle des pays pauvres. Les pays riches, dont nous sommes, doivent donc fournir plus d'effort. Constatons la réalité: alors que les états auraient dû réduire leurs émissions, ils ne l'ont pas fait. Peut-être y a-t-il une réelle difficulté à organiser la générosité à ce niveau? Cependant, les humains peuvent être généreux! Il est dès lors important de travailler aussi à un autre niveau, plus proche du citoyen, via les associations et le pouvoir local. C'est ce qui se passe dans notre Ville: des associations, des citoyens et la Ville s'engagent concrètement.

Rappelons ici rapidement ce que la Ville a déjà fait:

- elle a organisé un marché groupé d'électricité verte accessible à tous les habitants;
- elle achète de l'électricité verte pour ses bâtiments ;
- elle développe un programme d'isolation de ses bâtiments ;
- elle a construit l'antenne administrative de LLN en standard passif;
- elle a fait appel à une firme, via un marché de service, pour économiser l'énergie au quotidien. Concrètement, la firme est rétribuée en fonction des économies réalisées. Au Conseil communal, l'échevin de l'Energie a présenté des résultats prometteurs, qu'il

faudra confirmer;

- elle a installé 900 m² de panneaux solaires photovoltaïques sur ces bâtiments :
- elle a développé un programme ambitieux de pistes cyclables et de box à vélo :
- elle donne, via le CPAS, des conseils en utilisation rationnelle de l'énergie, et ce pour tous les habitants (O10 / 43 65 11)...

Beaucoup d'autres acteurs (institutions, entreprises, citoyens) agissent également (isolation, panneaux solaires, conseil d'utilisation rationnelle de l'énergie...) et c'est tant mieux.

Tous sont néanmoins confrontés à la difficulté d'éviter l'effet rebond ("avec l'économie de chauffage que j'ai réalisée, je me paye un voyage en avion").

Bien que ces efforts soient formidables, la Ville et ses citoyens doivent encore aller plus loin. Chacun doit en faire son combat. Comme le dit le psychiatre Oughourlian dans son livre «psychopolitique», «l'ennemi ce n'est plus l'autre, l'ennemi c'est notre envie matérielle sans limite, c'est notre désir mimétique.»

C'est ainsi que nous pouvons tous contribuer au bel avenir de notre planète. Notre ville est intimement reliée à toutes les villes de la planète, nous en sommes une partie. Nous sommes citoyens du monde, nous assumons notre part de responsabilité. ■

Les conseillers communaux Hadelin de Beer, ECOLO Monique Misenga Banyingela, CDH Jacques Benthuys, PS



De la théorie à la pratique

Cela fait bientôt 15 ans que les écologistes dirigent sans discontinuer une majorité constituée avec le cdh de la liste Avenir et les socialistes.

Quinze ans d'annonces de chartes, plans, schémas et autres prospectives à grand renfort de communication vers les médias.

C'est de quelques-uns de ces projets que nous avons souhaité vous entretenir.

- A tout seigneur, tout honneur, nous commencerons par les engagements d'Ecolo relatifs à l'interdiction de plusieurs mandats politiques successifs à l'exécutif communal. Mais, notre bourgmestre n'en est-il pas à son 3e mandat?
- Un plan communal développement durable quelques mois avant les élections de 2006, devenu ensuite «Ottignies 2050» avant les élections de 2012 et enfin un plan stratégique en attendant sans doute une nouvelle juste communication l'échéance de 2018. On connaît donc les objectifs théoriques mais en pratique, les vitesses de réaction varient très fort en fonction des compétences des échevins.

Les routes sont mal entretenues, les trottoirs défoncés, les aménagements cyclables plus souvent réduits à des petits vélos dessinés sur l'asphalte qu'à des sites propres et des bâtiments publics qui se dégradent faute d'entretiens réguliers (exemple salle de Céroux). Et nous n'avons toujours pas de maison de repos et de soins publique.

 En matière de logements publics, la Ville montre l'exemple à ne surtout pas suivre avec la saga de la Mégisserie à Mousty. La rénovation lourde en 16 logements

figure déià dans les plans de la maiorité en décembre 2001. Nous sommes en décembre 2015, soit 14 ans plus tard, et le chantier se termine enfin mais à quel prix. Il aura coûté à l'heure actuelle (sous réserve du décompte final): 3.500.000 euros!!! Sans compter la valeur terrain, ni l'impact sur les commerces de Mousty de la suppression du parking public devant l'immeuble. Pour le bourgmestre, tout va bien puisque la plus grande partie a été subsidiée par la Région ; comme et donc nos impôts!!

• En aménagement du territoire, des schémas directeurs, plans communaux concertés, des réaffectations au plan de secteur un peu partout et pour finir la révision du schéma de structure de 1993. De quoi décourager les plus assidus. Mais pourquoi donc tout en même temps aujourd'hui, alors que le bureau d'études avait déjà remis son état des lieux en 2010?

La réponse nous semble évidente, les exigences des promoteurs!! Jusqu'à présent, l'urbanisation de la Vallée s'était faite progressivement et par petites touches, via de petits promoteurs locaux qui connaissaient très bien la réalité du terrain.

Aujourd'hui, les grandes entreprises de promotion immobilière ont bien compris tout le bénéfice à tirer de l'idéologie défendue par la majorité et qui prône la densification et la concentration du logement dans les centres et près des gares. Elles entendent donc bien tirer les bénéfices de leurs investissements massifs à Ottignies, et poussent le Collège communal à modifier sans tarder ses outils réglementaires avec la création de nouvelles zones d'habitat dense pouvant atteindre 80 logements/ha et plus.

Exemples: Château Balzat, l'ancien site des Bétons Lemaire, Mousty et le Douaire, le futur site Benelmat entre la gare et Limelette et Lauzelle.

Tout cela, sans revoir ni même concrétiser le plan de mobilité d'Ottignies de 2003!! Comment pourra-t-on encore circuler raisonnablement si ce n'est à vélo ou à pied? Facile pour les courses de la semaine!!! On verra au cas par cas nous dit le bourgmestre!!

si ce n'était pas de l'argent public, et donc nos impôts!!

Aujourd'hui, on nous annonce un schéma de développement commercial en réponse à la grogne compréhensible des habitants de Louvain-la-Neuve suite à l'extension de l'Esplanade.

Mais ne soyons pas dupes une fois de plus!!

Comme pour les promotions immobilières, ce plan viendra à posteriori, et ne fera que confirmer ce qui est déjà décidé avec les investisseurs sous les apparences d'une réflexion concertée.

Comme nous l'écrivions dans le titre de cet article, on est bien loin des paroles aux actes... ■

Dominique Bidoul
Conseiller communal OLLN 2.0

Jacques Otlet Conseiller Communal OLLN 2.0 Conseiller Provincial MR

Le Chavignell Façon traiteur





Nos plats traiteurs pour les fêtes!

Le Traiteur "Le Chavignol" : la qualité, le goût et la facilité de recevoir chez vous en toute décontraction !



Foie Gras au Torchon, Confiture d'Oignons aux Pommes caramélisées et Brioche

Ou

Barbue, petits Légumes aux Ecrevisses

 \sim

Filets de Soles farcis de Mousseline aux Crevettes grises

Ou

Sandre poché au Champagne et Duxelles

٠,

Canette de Barbarie rôtie aux Cèpes, Chicons et Purée de Rave

Ou

Rôti de Gigue de Biche, Poivre blanc, Chicons, Purée de Rave, Airelles

Pannacotta au Caramel et Macarons

Tous les plats ou entrées du menu sont également disponibles à la carte (prix sur demande).

*entrée au choix - plat - dessert

Plats à la carte:

Entrée:

 I Turbotin poché au Champagne
 I Foie gras de canard au Torchon, Confiture d'Oignons aux Pommes caramélisées et Brioche
 I Tartare de Bar et Homard au Citron vert
 17 € / pers.
 15 € / pers.
 18 € / pers.

Plats:

Pintade fermière en Cocotte à la fine Champagne, Gratin de Rave et	16 € / pers.
Chicons Filet de Biche au Poivre blanc, Chicons, Purée de Rave, Airelles	24 € / pers.
Caille désossée et farcie aux Cèpes, Chicons et Gratin de Rave	18 € / pers.
I Homard aux petits Légumes	Prix du jour
■ Turbotin poché au champagne	24 € / pers.



Comment commander?

Pour passer commande de vos repas traiteurs du 12/12/2015 au 01/01/2016, vous avez 3 possibilités :

▶ Par téléphone : 010 45 10 40

▶ Par mail : ciuro@lechavignol.com

▶ Via notre site internet : www.lechavignol.com

Merci de commander au minimum 4 jours à l'avance. Votre commande sera donc à <u>passer au plus tard</u> <u>le dimanche 20 décembre</u> pour le repas de Noël et <u>le dimanche 27 décembre</u> pour le repas de Nouvel An.

